

BULLETIN MUNICIPAL

Retrouvez toutes les actualités
et informations en 1 click
sur www.mouliherne.fr



MOULIHERNE

N°35
2024

Aménagement réalisé par l'association l'APPM



Photo de Béatrice Hélin

Le conseil Municipal



Alain BOURDIN
Maire



Laurent FERTE
1^{er} Adjoint



Pierrette GILLIER
2^{ème} Adjointe



Stanislas HUART
3^{ème} Adjoint



Paul HERVÉ
4^{ème} Adjoint



Romain CANTIN
Conseiller



Guillaume DE LA TULLAYE
Conseiller



Valérie DELAIRE
Conseillère



Charlotte GIRARD
Conseillère



Jean-Paul GUIDOIN
Conseiller



Sylvaine HERVÉ-CHÈVRE
Conseillère



Arnaud LENUD
Conseiller



Sandrine LUZENSKI
Conseillère



Olivier REMBERT
Conseiller



Bruno ROUAULT DE COLIGNY
Conseiller

Le Maire, de part sa fonction, préside à toutes les commissions.

Commission RH/Finances/Budget/Appels d'offres/Relation avec les artisans et commerçants/Impôts Directs

Laurent FERTE - Pierrette GILLIER - Stanislas HUART - Paul HERVÉ - Olivier REMBERT

Commission Bâtiments Publics/Voirie et Urbanisme/Cimetière

Paul HERVÉ - Stanislas HUART - Jean-Paul GUIDOIN - Romain CANTIN - Guillaume DE LA TULLAYE - Bruno ROUAULT DE COLIGNY

Commission Culture et sports/Fête et Loisirs/Relation avec les associations

Laurent FERTE - Pierrette GILLIER - Valérie DELAIRE - Sandrine LUZENSKI - Sylvaine HERVÉ-CHÈVRE - Jean-Paul GUIDOIN

Commission Tourisme/Fleurissement/Espaces Verts

Paul HERVÉ - Stanislas HUART - Guillaume DE LA TULLAYE - Sylvaine HERVÉ-CHÈVRE - Charlotte GIRARD - Romain CANTIN - Jean-Paul GUIDOIN

Commission École, cantine et garderie/Relation avec les jeunes/Action Sociale CCAS

Pierrette GILLIER - Valérie DELAIRE - Charlotte GIRARD - Sylvaine HERVÉ-CHÈVRE - Sandrine LUZENSKI

Commission Communication/Bulletin Municipal/Site internet

Laurent FERTE - Bruno ROUAULT DE COLIGNY - Olivier REMBERT - Charlotte GIRARD



Mesdames, Messieurs, Chers amis,
C'est toujours avec plaisir que nous vous présentons ce nouveau numéro du bulletin municipal. Vous y retrouverez, comme chaque année, un panorama des projets réalisés et des initiatives à venir dans notre commune. Ce document est conçu pour vous tenir informé de l'actualité municipale et associative

et vous permettre de suivre les évolutions qui participent à l'amélioration de notre cadre de vie.

Plusieurs projets se sont concrétisés en 2024, je vous laisse le soin de les découvrir en feuilletant les pages.

La commune s'engage également dans un projet ambitieux pour 2025 : la rénovation énergétique de l'école et de la cantine. Les travaux devraient débuter dès le début de l'année pour le restaurant scolaire et à l'été prochain pour l'école. Ces derniers visent à améliorer le confort thermique des bâtiments, des élèves et des enseignants tout en réduisant leurs impacts environnementaux. Ces investissements témoignent de notre volonté d'offrir un cadre d'apprentissage toujours plus agréable et adapté aux besoins de tous.

Parallèlement, les travaux de réfection de voirie se poursuivront, avec un entretien accru des fossés pour garantir la sécurité et le confort de tous. Suite aux grosses intempéries de cette année dont l'événement du mois de juin reconnu en état de catastrophe naturelle par la préfecture, nous reviendrons sur l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde complémentaire au Document d'Information Communal des Risques Majeurs (DICRIM) pour faire face à ces phénomènes climatiques. Aussi, pour renforcer la sécurité dans la commune, un projet de vidéo-protection est également à l'étude.

Les travaux de la résidence pour seniors au Clos Saint-Germain avancent quant à eux à grands pas. Vous pourrez en découvrir l'évolution dans l'article dédié à ce projet. La fin de chantier est prévue courant 2025 avec l'arrivée de nos premiers locataires seniors.

De plus, nous avons prévu l'agrandissement de la zone de jeux à La Louvière, un espace qui continuera d'être un lieu de rassemblement pour les familles. En reconnaissance de notre engagement et de nos investissements, la Fédération Nationale des pêcheurs validera un label « Famille » et « Passion » pour notre base de loisirs de La Louvière en 2025.

Le recensement communal est prévu en début d'année prochaine du 16 janvier au 15 février. Ce dernier est très important pour notre commune. Nous vous demandons d'accueillir comme il se doit nos deux agents recenseurs lors de cette période.

La vie associative et solidaire reste un élément clé de notre commune. Le bilan du transport solidaire met en évidence son importance pour faciliter les déplacements des personnes isolées ou en difficulté. Cette année, la commune et trois associations ont décidé de soutenir financièrement le prochain voyage scolaire, une expérience enrichissante pour nos jeunes. Enfin, 2025 sera une année de réflexions et de programmation de travaux pour notre église Saint-Germain, un patrimoine qui tient une place importante dans notre identité locale et que nous nous devons d'entretenir.

Afin d'évoquer plus en détails tous ces projets, je vous invite à venir nous rencontrer mon conseil municipal et moi-même, le vendredi 10 janvier 2025 à 19h00 à la salle de sport lors de la traditionnelle cérémonie des vœux.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui contribuent à la vitalité de notre commune. Merci à nos associations dynamiques, à nos commerçants et artisans, à nos agriculteurs, à nos pompiers, à la gendarmerie, aux enseignants et à nos agents communaux. Votre engagement est précieux et participe à faire de notre commune un lieu de vie agréable et solidaire.

Nous n'oublions pas les familles qui ont perdu un être cher cette année. Nous sommes de tout cœur avec elles dans ces moments difficiles.

En cette fin d'année, le Conseil municipal et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux. Que ces fêtes soient remplies de joie, de partage et de convivialité.

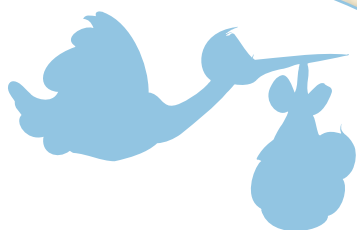
Bonne lecture à toutes et à tous,

Votre Maire,
Alain Bourdin

Sommaire

• Nos joies et nos peines	4
• Actualités	5 à 9
• École	10
• Cimetière	11
• Retour en images	12, 13
• Mouliherne dans la presse	14, 15
• Budget	16, 17
• Histoire	18
• La 52 ^{ème} Foire aux Pommes	19
• Pompiers	20
• Associations	21 à 26
• Infos pratiques	27 à 32
• Annuaire, numéros utiles	33 à 36
• Calendrier	37, 38
• Les employés municipaux + Mots croisés	39

Nos joies et nos peines



Naissances

Esmée GOISET : 25/06/24

Gaspard DESSAUX CHEVE : 13/07/24

Alaric TELLERAIN DANTHU : 17/07/24

Sasha DESVEAUX : 03/12/24

David BENTO
et Karine LÉBOUCHER

18/05/24

Pascal MÊME
et Annie BOIVIN

13/07/24

Florian DAVID
et Laëtitia MARQUET

24/08/24

Mariages

Antoine BOURDIN
et Léa LABOUREAU

31/08/24

Kévin POTIN
et Mathilde BAILLERGEAU

14/09/24

Alexandre BRAULT
et Coralie MASSE

30/11/24



PACS

Didier JOUSSET et Béatrice MARGALÉ : 29/12/23

Terence PELLETIER et Axelle EPEMBIA SAVYEL : 18/05/24

Antoine THOMAS et Coralie MOREAU : 08/07/24

Décès

POISSON Roland : 22/12/23

POISSON Alain : 25/01/24

TOSOLINI
née FONTAINE Paulette :
03/02/24

HERVÉ née JOULIN Lisette :
21/02/24

1 MOREAU Robert : 28/03/24
COUASNET Michel : 08/04/24

2 LEPAGE Bernard : 28/04/24
CHOLLET Henri : 21/10/2024
HARDOUIN Serge : 02/12/2024

Hommages



1 Robert fut élu conseiller municipal et 2^{ème} adjoint en 1977. Le 18 mars 1983 il fut élu Maire puis réélu en 1989 pour une fin de mandat en 1995. Durant ces 2 mandats, de nombreux projets ont été concrétisés comme la création de la salle des loisirs, la restauration de notre mairie mais aussi la réalisation du plan d'eau de La Louisière agrémentée d'une chaumière. Robert avait le sens de la gestion, de la diplomatie et du relationnel mais aussi d'aider à cœur son prochain. Tout naturellement il intégra le corps des sapeurs-pompiers de Mouliherne. Il fut nommé Caporal, puis Sergent et enfin Sergent-Chef. Il fut récompensé par la médaille de l'Union Départementale et Gouvernementale des Sapeurs-Pompiers. Engagé pour sa commune il fut avec André Ferte et nos regrettés Yves Louvet et Maurice Gilles, à l'origine de notre éternelle Foire aux Pommes. Nos pensées vont vers sa famille.



2 Bernard Lepage, dit « Nanard » est décédé le 28 avril dernier de maladie. Cette figure emblématique de la commune était le propriétaire du Bar du centre depuis novembre 1976. Il aura marqué la population par sa gentillesse et sa disponibilité, lui qui ouvrait son bar sept jours sur sept. Il était également très impliqué dans la vie de la commune avec l'organisation de nombreux concerts qui ont animé Mouliherne pendant de nombreuses années. Le premier a eu lieu en 1990. Il a aussi proposé du rock alternatif avec la venue des Garçons Bouchers qui passaient régulièrement à la télévision. La commune a d'ailleurs été surnommée « Mouliherne on the rock » et cette paisible bourgade a vu plusieurs centaines d'amateurs de rock alternatif prendre d'assaut la salle des loisirs. De nombreux groupes de musique se sont aussi produits dans son bar mythique. Aujourd'hui, avec sa disparition, c'est une page de Mouliherne qui se referme. Lors de la cérémonie qui a eu lieu en l'église de Mouliherne le 3 mai, un bel hommage lui a été rendu, l'édifice étant trop étroit pour contenir toutes les personnes venues lui dire un dernier au revoir. En 2023, le film « La pampa », sélectionné cette année au festival de Cannes et réalisé par le Longuéen Antoine Chevrollier avait vu quelques-unes de ses scènes tournées au bar de Bernard Lepage.

Évolution démographique des 12 dernières années

selon les actes enregistrés dans les registres d'état civil

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Naissances	4	7	10	7	4	5	6	4	13	10	11	4
Mariages	6	1	2	4	3	7	3	2	5	5	3	6
Décès	7	17	8	1	1	8	6	7	10	8	5	5
Pacs	/	/	/	/	/	3	5	/	2	1	3	3

Réhabilitation avec amélioration énergétique de l'école de Mouliherne



Le projet consiste en l'amélioration thermique et énergétique du bâtiment par la mise en place d'une isolation renforcée et le remplacement du système de production de chauffage.

À la suite d'analyses et d'études comparatives en phase d'études, et en tenant compte de la configuration d'un bâtiment partiellement surélevé, la décision prise est d'effectuer une isolation des murs par l'extérieur et du plancher. Cette intervention participera à la requalification de l'aspect extérieur de l'architecture avec

un habillage des élévations en bardage bois en relation avec le contexte forestier de la commune de Mouliherne.

Des systèmes de protections permettront d'assurer le confort en été tout en favorisant les apports thermiques durant la saison hivernale. Des parterres seront également créés au niveau des élévations vitrées orientées au Sud, contribuant ainsi à atténuer l'îlot de chaleur dans la cour de récréation, tout en assurant la perméabilité des sols.

Les châssis existants seront tous remplacés par des menuiseries en aluminium, dotées d'un double vitrage, offrant un confort thermique.

Les anciens sols PVC seront remplacés avec finition en revêtements de sols caoutchouc ou linoléum plus adaptés et plus respectueux de l'environnement. Les peintures utilisées bénéficieront d'un label assurant la qualité de l'air.

Le nouveau système de chauffage sera produit par géothermie. Toutes les installations électriques seront également refaites à neuf.

Avancement des travaux au Clos Saint Germain

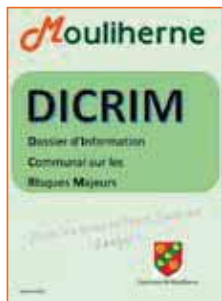


La commune poursuit son engagement en faveur des seniors avec le projet de création de six logements adaptés au sein du Clos Saint Germain. Ce programme vise à offrir des habitations confortables et fonctionnelles, pensées pour répondre aux besoins spécifiques des personnes âgées. Bien que le chantier ait connu quelques retards initiaux, les travaux avancent désormais à un rythme soutenu. Parmi les interventions en cours, on peut citer la réfection de la charpente et de la toiture, la rénovation des façades ainsi que la pose de certaines menuiseries. Ces étapes essentielles permettront de garantir la pérennité et la qualité des infrastructures. La livraison du chantier est prévue pour mi-2025. Nous vous tiendrons informés des prochaines étapes de ce beau projet, qui illustre notre volonté d'accompagner nos aînés en leur proposant un cadre de vie adapté et agréable.

Rénovation énergétique de la cantine

Des travaux de rénovation énergétique à la cantine scolaire sont prévues dès le début d'année 2025. Ces travaux visent à améliorer le confort des élèves et du personnel tout en réduisant la consommation d'énergie, un engagement important pour l'environnement. Deux pompes à chaleur performantes vont être mises en place pour assurer une température agréable tout au long de l'année. Deux nouveaux systèmes de ventilation simple flux seront installés dans les combles pour garantir un air de meilleure qualité dans toute la cantine. Les murs extérieurs seront isolés pour améliorer les performances énergétiques du bâtiment. Les fenêtres vont être remplacées par des modèles en double vitrage pour une meilleure isolation et l'éclairage sera entièrement renouvelée avec des ampoules LED, à la fois économiques et performantes. Ces aménagements permettront de réduire les dépenses énergétiques de la commune tout en offrant un environnement sain et confortable aux enfants.

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) / Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)



Dans un souci de prévention et de gestion efficace des risques, notre commune doit mettre en place un Plan Communal de Sauvegarde

(PCS). Ce document opérationnel est désormais obligatoire. Le Plan Communal de Sauvegarde est un outil essentiel permettant de préparer et coordonner les actions à mener en cas de crise. La commune de Mouliherne est concernée par les aléas naturels : risque d'inondation, risque mouvement de terrain, risque retrait gonflement des argiles, risque feu de forêt, risque radon faible et risque sismique faible. Elle est également concernée par les aléas technologiques : rupture de barrage (barrage de Rillé). Il définit les moyens humains et matériels nécessaires à la protection des populations, ainsi que les procédures d'alerte et de mise en sécurité.

Notre commune a déjà édité un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM). Ce document est disponible en mairie et fournit des informations précieuses sur les risques naturels et technologiques présents sur notre territoire, ainsi que les consignes de sécurité à suivre.

Pourquoi c'est important ?

Ces dernières années, les catastrophes naturelles se multiplient, et les fortes intempéries de ces derniers mois rappellent l'importance de disposer d'un dispositif solide pour anticiper et gérer ces situations. Le PCS et le DICRIM permettent non seulement de réduire l'impact des catastrophes, mais aussi de renforcer notre commune face aux aléas. Chaque citoyen a un rôle à jouer dans la prévention et la gestion des risques. Nous vous encourageons vivement à consulter ces documents pour mieux comprendre les mesures prévues et les consignes à respecter.

Enrobés

Des travaux d'enrobés de voirie ont été réalisés par l'entreprise TPPL notamment au chemin des Vallées, de la Vente et le Gué d'Alouette. L'entretien des buses et le curage des fossés ont été également réalisés par l'entreprise Amboise Mothais.



Inondations

Le 19 et 20 juin dernier la commune a subi de fortes précipitations faisant plusieurs sinistrés sur la commune. Une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle a été demandée et reconnue auprès de la préfecture.

Entretien des buses et des fossés : une priorité pour tous

L'entretien des infrastructures de gestion des eaux pluviales est essentiel pour éviter les dégâts causés par les fortes intempéries, comme nous avons pu le constater cette année.

Qui est responsable de quoi ?

Fossés : L'entretien des fossés incombe à la commune. Nous effectuons régulièrement des travaux pour assurer leur bon écoulement.

Buses : En revanche, l'entretien des buses est de la responsabilité des propriétaires. Il est crucial de veiller à leur bon état et à leur dégagement pour éviter les obstructions.

Quand entretenir ?

Dans l'idéal, il est recommandé de nettoyer vos buses deux fois par an, au début du printemps et au début de l'hiver. Cela permet de limiter les risques liés à l'accumulation de débris ou de végétation qui pourraient gêner l'écoulement des eaux.

Les fortes pluies récentes ont rappelé l'importance de ces gestes d'entretien. Un réseau bien entretenu permet non seulement de protéger vos propriétés, mais aussi de contribuer à la sécurité et au bien-être de l'ensemble de la commune.

École

Sous la structure du jeu girafe située sur la cour de récréation, un sol a été réalisé. Un banc a été changé par un plus solide et divers travaux d'entretien ont été effectués par nos agents techniques. L'école est également dotée de la fibre depuis la rentrée.

Labels parcours famille et passion à La Louisière



Depuis plusieurs années, le site de La Louisière fait le bonheur des pêcheurs.

Avec la mise en valeur de la base de loisirs débutée par la commune il y a quelques années, l'AAPPMA les Gaules du Lathan et la Fédération de Maine-et-Loire pour de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique ont proposé à la commune de labelliser le site en un parcours pêche à destination des familles. Ce label national vise à mettre en valeur des sites de pêche proposant des activités pour l'ensemble de la famille, avec des critères à respecter. Parmi ceux-ci, on trouve par exemple des jeux pour les enfants, des tables de pique-nique, un abri, des sanitaires, ainsi qu'un poste de pêche sécurisé accessible à tous y compris pour les personnes à mobilité réduite. L'AAPPMA les Gaules du Lathan

souhaitait également proposer sur le site une pêche très spécialisée de la carpe. Ainsi la mare située entre l'étang et la Riverolle a été agrandie pour en faire un carpodrome. Ce site a donc été équipé également d'un poste sécurisé, et a fait l'objet d'une demande de parcours pêche passion, destiné à des pêcheurs plus aguerris. Sur ce carpodrome, la pêche ne peut s'effectuer qu'à une seule canne, et avec des hameçons sans ardillon. La remise des poissons y est obligatoire. Des panneaux signalétiques dans le bourg permettent d'orienter vers la base de La Louisière, et des panneaux de présentation ont été installés près des lieux de pêche. Afin de valider les demandes des deux parcours (famille et passion), un comité de labellisation a été invité sur le site le

31 octobre dernier. Ainsi, des membres de l'Association Régionale des Fédérations de Pêche des Pays de la Loire sont venus visiter le site, accompagnés de représentants de la Fédération de Maine-et-Loire pour de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique et l'AAPPMA les Gaules du Lathan, des adjoints au maire de la commune, et du directeur de l'office de tourisme de Destination Saumur.



Cette année, la commune de Mouliherne réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 16 janvier au 15 février 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins

de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 20/01/2025 ?

Contactez la commune : 02 41 67 09 00, ou mairie.mouliherne@wanadoo.fr

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc... Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la

commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc...
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc...), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie au 02 41 67 09 00 ou mairie.mouliherne@wanadoo.fr

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Agents recenseurs :
à gauche
Christelle AGOVIC
et à droite
Brigitte CHAUSSEPIED

Transport solidaire et associatif



L'équipe municipale constate après 2 années de services que le véhicule est toujours sollicité pour des rendez-vous médicaux mais également de plus en plus par les associations. A ce jour le véhicule

a parcouru plus de 12 000 km toujours par des bénévoles sérieux et disponibles. Un grand merci à eux.

Nous tenons à rappeler toutefois que ce service de transport est destiné aux aînés et les personnes de la commune n'ayant aucun moyen de locomotion qui auraient besoin de se rendre à un rendez-vous médical mais également aux associations de la commune pour se rendre à une manifestation.

Décorations de Noël

Les décorations de Noël ont été installées début décembre rue d'Anjou, rue du Maine, rue du Val, rue de Touraine et chemin du Châtaignier. En nouveauté cette année, un cerf et une biche lumineux ont été installés près du sapin devant la mairie. Un rétro projetant une animation sur la façade de la mairie a été également mis en place.



Des arbres pour ma commune

L'édition initialement programmée le samedi 30 novembre 2024 a été reportée. Il y a eu 5 enfants depuis la dernière édition. Des arbres d'ombrage vont être plantés et disposeront d'une petite plaque mentionnant le prénom, la date de naissance de l'enfant ainsi que la variété de l'arbre.

Cadeau de fin d'année des aînés

Pour les fêtes de fin d'année, les aînés recevront un tapis de belote, personnalisé au nom et blason de la commune, ainsi qu'un jeu de 32 cartes. Nos élus iront leur livrer accompagné du dernier bulletin municipal.



Les inscriptions au transport scolaire pour les familles de Mouliherne ne seront plus possibles à partir de la rentrée scolaire de septembre 2025.

En effet, les collèges de référence pour la commune de Mouliherne sont les collèges de Longué et non ceux de Baugé. Le service de transport scolaire desservira toutefois les arrêts de Mouliherne jusqu'à la fin de l'année scolaire 2027-2028. (pour finir la scolarité des élèves déjà inscrits actuellement).



Le compostage partagé

Le compostage des déchets alimentaires permet de réduire de près de 28% le poids de la poubelle des ordures ménagères. A la suite d'une caractérisation des ordures ménagères sur notre territoire, il s'avère que nous sommes à 23% de déchets alimentaires sans le sac noir. La municipalité a donc signé une convention avec Saumur Agglopropreté pour l'installation d'un site de compostage partagé, courant janvier 2025, allée de l'ancienne maternelle. Il sera possible à tout un chacun d'y déposer ses déchets alimentaires (les déchets verts ne sont pas acceptés). Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire auprès de la mairie. Nous vous tiendrons informé concernant le jour de retrait de vos bioseaux (seau individuel).

Le compostage individuel

Si vous souhaitez composter à la maison, vous pouvez acheter un composteur individuel en bois à un tarif préférentiel (3 volumes disponibles). Pour cela, il vous suffit de remplir le formulaire à cette adresse : <https://www.saumur-aggloproprete.fr/composter-a-la-maison/>. La livraison se fera à la salle des loisirs, le vendredi 28 février 2025 à partir de 17h (sous réserve du nombre d'inscription).



Le tri sélectif

Également, nous vous informons que les points d'apports volontaires (containers papiers et verres) initialement installés rue de Touraine, près du chemin du Châtaignier, restent définitivement près du bâtiment technique communal et de la caserne des pompiers route de Mouliherne à Baugé. Nous vous demandons de laisser cet endroit propre et de ne pas laisser des sacs poubelles ou cartons et rappelons que les déchets déposés aux pieds des colonnes sont considérés comme des dépôts sauvages punis par la loi et donc amendables.



Actualités - Futurs projets

Participation financière

Une classe découverte est programmée du 24 au 28 mars 2025 à Talmont-Saint-Hilaire pour les élèves de CM1-CM2. Le coût de cette sortie s'élève à 9488,20 €.

Afin de soutenir ce projet pédagogique ambitieux, plusieurs associations locales, la municipalité et les familles se sont mobilisées pour le financement :

- la commune : 2328,20 €
- l'ape : 3000 €
- l'association « Le Moulin à Paroles » : 1000 €
- le club de l'amitié : 1000 €
- ainsi qu'une participation de 90 €/élève sera demandée aux familles.



Jeux au plan d'eau de La Louisière

La commission a pour projet d'élargir le choix par âge des jeux à la base des loisirs de La Louisière. Il a été décidé d'investir dans une tyrolienne de 10 m pour les 6-12 ans ainsi que d'un château avec toboggan plus grand.

Une inauguration officielle du site, se déroulera au cours de l'année 2025.

Exposition de vieilles cartes postales

Durant l'exposition de la Foire aux Pommes 2024, les visiteurs ont pu découvrir des représentations de vieilles cartes postales de notre village. Il s'agit d'un projet commun APPM / Mairie (celle-ci supportant et finançant intégralement l'investissement)

La commune a acheté plusieurs terrains

2 Parcelles achetées au plan d'eau.

Elles jouxtent des parcelles communales, elles compenseront les zones humides affectées lors des derniers travaux effectués à La Louisière.



Également, une parcelle située rue d'Anjou qui servira à l'ouverture à l'accessibilité à la propriété mais aussi pour améliorer la circulation dans le bourg.



Un projet d'envergure : la restauration de l'Église Saint-Germain

L'Église Saint-Germain, classée monument historique, est au cœur d'un projet ambitieux de restauration. Suite à une étude de diagnostic réalisée en octobre 2023, d'importants travaux ont été identifiés afin de préserver ce patrimoine emblématique de notre commune.

L'étude a révélé la nécessité d'interventions majeures sur plusieurs éléments de l'édifice : assainissement, charpente, toiture et maçonnerie. Le coût total des travaux est estimé à 2,5 millions d'euros, et ceux-ci seront réalisés par étapes pour permettre une gestion optimisée du projet.

Avant de débiter les travaux, plusieurs démarches indispensables sont prévues, notamment le recrutement d'une maîtrise d'œuvre qui devra élaborer un avant-projet sommaire. Demande des autorisations de travaux seront nécessaires auprès de différents organismes. Un lancement d'un appel d'offres aux entreprises spécialisées sera lancé.

En parallèle, la commune sollicitera des subventions auprès du Département, de la Région, de la Fondation du Patrimoine et de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

La première phase, estimée à 500 000 euros, sera dédiée à l'assainissement de l'édifice. Elle comprendra : La rénovation de la toiture du cœur de l'église, l'intervention sur la sacristie, le renforcement du contrefort nord, avec un piquetage des murs et l'amélioration du système de recueil des eaux pluviales.

Ce projet ambitieux témoigne de l'attachement de notre commune à son patrimoine. Nous vous tiendrons informés très rapidement des avancées et des opportunités afin de soutenir cette initiative, notamment à travers des actions en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, de mécénat, dons...

L'Église Saint-Germain fait partie de notre histoire commune. Sa restauration est une chance de préserver ce trésor pour les générations futures.

pour l'installation sur les murs du village d'une vingtaine de reproductions.

La finalisation de cette première partie du projet sera effective courant 1^{er} semestre 2025. D'autres développements seront réalisés courant 2025.

Nous tenons à remercier Mme et Mr Robinson pour le prêt de leur collection de cartes postales, Mme Corinne Micault et Mr Michel

Praty pour la réalisation de la numérisation de l'intégralité de cette collection.



École Pomme de Reinette



Rentrée des classes 2024-2025 à l'école Pomme de Reinette.

Le lundi 2 septembre 2024, 69 élèves ont fait leur rentrée à l'école Pomme de Reinette. Ils sont répartis en trois classes :

- TPS à GS (20 élèves) avec Lucie MAINDROU et l'ATSEM Élise ROUSIERE,
- CP à CE2 (25 élèves) avec Cécile LEBLED et Sébastien DOUAIRE (les jours de décharges de direction),
- CM1 et CM2 (24 élèves) avec Karen SAUTEJEAU, Aliénor JAGUENEAU et Laurence DUBOIS (AESH).

Un projet autour de l'eau

Cette année, les classes travailleront autour d'un projet commun sur le thème de l'eau. Parmi les animations prévues :

- Le milieu de la mare, en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF).
 - Initiation à la pêche, organisée avec les Gaules du Latan à La Louisière, financée par l'Association des Parents d'Élèves (APE).
 - Sortie de fin d'année : selon les financements disponibles, une sortie en partenariat avec l'association Odyssée Loire sera proposée.
 - Pour les élèves du cycle 3 (CM1 et CM2), la mise en place d'une classe découverte est prévue du 24 au 28 mars 2025 avec des cofinancements actés.
- L'année sera aussi marquée par le Vendée Globe, permettant aux élèves de se sensibiliser à la protection des océans et de découvrir la vie des skippers. L'école bénéficiera également du projet Fab Lab, visant à développer la culture scientifique et l'innovation chez les élèves. Le dispositif comprendra :
- La mise à disposition gratuite de machines, d'outils et de ressources pour les classes.
 - Un accompagnement personnalisé pour les enseignantes.

Le Fab Lab encouragera l'innovation et la coopération à travers l'apprentissage par la pratique, en stimulant la créativité et le travail collaboratif des élèves.

Nous souhaitons une excellente année scolaire à tous !



APE École Pomme de Reinette

Place de l'école
49390 MOULIHERNE

Mail : ape.ecoledemouliherne@outlook.fr

Tél : 06 42 77 47 25

L'APE de l'école est constituée de parents d'élèves qui donnent de leur temps et énergie pour récolter des fonds pour soutenir et financer les projets des enseignants et les sorties de l'école, notamment le voyage scolaire prévu en 2025.

Le bureau est composé d'Audrey BOURDIN, Présidente, Jennifer PAPIN, Trésorière, Anaïs ROUSSELET ROBIN, Secrétaire et 5 membres actifs.

Voici le planning riche en animations que nous vous proposons cette année :

- La première boum d'Halloween s'est déroulée en Octobre,
- L'opération « Vide ta chambre » le 17 Novembre,

- Notre stand au marché de Noël en décembre,
- La super chasse aux œufs en avril
- et enfin à noter dans vos agendas, notre premier LOTO se déroulera le samedi 5 avril en soirée.
- puis la traditionnelle fête de l'école, fin juin avec une soirée à thème en prévision.

Nous remercions d'avance toutes les Moulihernaises et tous les Moulihernais (parents, familles, bénévoles, commerçants et habitants) pour votre participation à toutes nos ventes.

C'est grâce à vous que l'APE contribue aux découvertes et petits bonheurs de nos enfants ! Belle et heureuse année.

Les points importants du règlement

Droit à concession pour :

- les personnes domiciliées à Mouliherne
- les personnes établies hors de France et étant inscrits sur les listes électorales de Mouliherne
- les personnes disposant d'une sépulture de famille dans le cimetière de Mouliherne pouvant la reprendre
- les personnes désirant y faire inhumer un défunt qui a droit à inhumation
- les personnes possédants un terrain ou une maison secondaire sur la commune.

Type de concessions

15 ans ; 30 ans et 50 ans ainsi qu'un jardin cinéraire avec caverne de 15, 30 ou 50 ans.

L'emplacement des concessions est décidé par l'administration municipale.

La nature sera établie après engagement écrit du demandeur :

- individuelle
- familiale
- nominative ou collective (une ou

plusieurs personnes nommées dans l'acte)

Seul le concessionnaire pourra de son vivant modifier la nature de la concession.

Droit à inhumation

- les personnes décédées sur le territoire de Mouliherne quel que soit leur domicile
- les personnes domiciliées sur la commune de Mouliherne quel que soit leur lieu de décès
- les personnes ayant droit à inhumation dans une concession leur appartenant ou dans une sépulture de famille quels que soient leur domicile et le lieu de leur décès
- les français établis hors de France inscrits sur la liste électorale de la commune
- les personnes possédant un terrain ou une maison secondaire sur la commune.



La tarification

- concession de 15 ans : 300 €
- concession de 30 ans : 600 €
- concession de 50 ans : 1200 €
- caveau provisoire droit fixe de 25 € + droit d'occupation 1 € par jour
- caverne 15 ans : 200 €
- caverne 30 ans : 400 €
- caverne 50 ans : 1000 €
- jardin du souvenir 20 ans : 150 €
- dispersion des cendres : gratuit

Procédure de reprise de concessions en état d'abandon

Depuis août 2022, la commune a engagé une procédure de reprise des concessions funéraires en état d'abandon afin d'optimiser l'utilisation de l'espace dans le cimetière communal. Après un premier procès-verbal établi le 10 octobre 2022 et un second le 4 mars 2024, le conseil municipal a délibéré sur le sujet le 6 mai 2024 (délibération n°2024-27).

À l'issue de cette délibération, Monsieur le Maire a pris un arrêté municipal pour la reprise de 46 concessions abandonnées. En août 2024, les premières exhumations ont eu lieu,

libérant ainsi 12 nouvelles concessions. Ces travaux se poursuivront progressivement, avec des opérations d'exhumation planifiées pour les deux prochaines années afin de récupérer les concessions restantes.

Cette initiative permet à la commune d'assurer une gestion optimale du cimetière et de répondre aux besoins futurs en matière de concessions funéraires. Nous tenons à remercier les familles concernées pour leur compréhension et leur coopération dans cette démarche.

Rappel commission cimetière

Les monuments funéraires, de même que l'emplacement de la concession, doivent être entretenus par les familles de manière régulière, en bon état de solidité et de sécurité. Ainsi les mauvaises herbes sur les tombes, les plantations particulières doivent être entretenues également.



Retour en images de l'année 2024



10 DÉCEMBRE 2023 - Marché de Noël



2 MARS - Tournoi de tennis de table



12 JANVIER - Vœux du maire



6 AVRIL - Tournoi de badminton



8 MAI - Repas des aînés



8 MAI - Cérémonie commémorative



27 MAI - Memorial Day



14 JUILLET - Cérémonie commémorative



LE VAL DU MONDE

LEVAL DU MONDE aime à partager avec vous ces moments autour d'un concert, d'un tour de chant, ou de lectures dans les jardins de la rue du Val. La météo nous ayant épargnés, vous avez été encore nombreux, cet été 2024, à venir jusqu'à nous. Nous vous en remercions. Aussi, nous vous invitons au cours de l'été 2025 aux dates suivantes : Les vendredis 4 et 25 juillet et les vendredis 8 et 22 août. Venez nombreux !



11 NOVEMBRE - Cérémonie commémorative



6 SEPTEMBRE - Représentation au dôme Saumur



16 NOVEMBRE - Jardi troc - APPM



16 NOVEMBRE - Vide ta chambre - APE



5 DÉCEMBRE - Cérémonie commémorative

14

« Consulter l'actualité complète » sur la page d'accueil.

de secours optimiste

Après 7 ans de sa vie, à cette occasion, l'équipe de secours a organisé un tournoi de football. Les joueurs ont été très motivés et ont joué avec beaucoup d'enthousiasme. Les spectateurs ont été nombreux et ont encouragé les joueurs. Le tournoi a été très réussi et a permis de renforcer les liens entre les joueurs et les spectateurs.

MOULINIERE

Le club de l'Amitié compte 61 adhérents

Le club de l'Amitié, qui a pour but de rassembler les personnes âgées de la commune, compte actuellement 61 adhérents. Le club organise régulièrement des activités et des sorties pour ses membres. Les adhérents peuvent participer à des ateliers de peinture, de musique, de danse, etc. Le club a également organisé des sorties à la mer, à la campagne, etc. Les adhérents sont très satisfaits de leur adhésion et de l'ambiance créée par le club.

MOULINIERE

Les mairielles à la découverte des instruments de musique

Les mairielles de la commune ont participé à une séance de découverte des instruments de musique. Les enfants ont pu jouer de différents instruments et apprendre à les reconnaître. Les animateurs ont été très professionnels et ont su rendre la séance très intéressante. Les enfants ont été très enthousiasmés et ont appris beaucoup de choses.

MOULINIERE

Le challenge du président remporté par l'équipe Bouteiller-Cailhau

Le challenge du président, organisé par le club de l'Amitié, a été remporté par l'équipe Bouteiller-Cailhau. Les joueurs ont été très motivés et ont joué avec beaucoup d'enthousiasme. Les spectateurs ont été nombreux et ont encouragé les joueurs. Le tournoi a été très réussi et a permis de renforcer les liens entre les joueurs et les spectateurs.

MOULINIERE

Le Moulin à paroles bien sûr sur scène

Le Moulin à paroles, une association qui a pour but de rassembler les personnes âgées de la commune, a organisé une séance de théâtre. Les acteurs ont été très professionnels et ont su rendre la séance très intéressante. Les spectateurs ont été très enthousiasmés et ont appris beaucoup de choses.

Le Moulin à paroles

Le Moulin à paroles, une association qui a pour but de rassembler les personnes âgées de la commune, a organisé une séance de théâtre. Les acteurs ont été très professionnels et ont su rendre la séance très intéressante. Les spectateurs ont été très enthousiasmés et ont appris beaucoup de choses.

MOULINIERE

Une nouvelle secrétaire au club de l'Amitié

Le club de l'Amitié a élu une nouvelle secrétaire. La nouvelle secrétaire est une personne très compétente et très motivée. Elle va travailler avec le président pour organiser les activités du club. Les adhérents sont très satisfaits de leur adhésion et de l'ambiance créée par le club.

MOULINIERE

Le comité des fêtes sera encore actif en 2017

Le comité des fêtes de la commune sera encore actif en 2017. Le comité organise régulièrement des fêtes et des événements pour les habitants de la commune. Les habitants sont très satisfaits de l'organisation et de l'ambiance créée par le comité.

MOULINIERE

Les élèves en visite à la Salamandre

Les élèves de la commune ont été en visite à la Salamandre. Les élèves ont pu apprendre beaucoup de choses sur la vie de la commune et sur les traditions locales. Les animateurs ont été très professionnels et ont su rendre la visite très intéressante.

MOULINIERE

La Grande Table aura lieu le 13 juin

La Grande Table, un événement qui a pour but de rassembler les habitants de la commune, aura lieu le 13 juin. L'événement sera organisé par le club de l'Amitié et sera très réussi. Les habitants sont très satisfaits de leur adhésion et de l'ambiance créée par le club.

MOULINIERE

L'équipe de Franek Breton victorieuse des invités à Saint-Benoît

L'équipe de Franek Breton a été victorieuse des invités à Saint-Benoît. Les joueurs ont été très motivés et ont joué avec beaucoup d'enthousiasme. Les spectateurs ont été nombreux et ont encouragé les joueurs. Le tournoi a été très réussi et a permis de renforcer les liens entre les joueurs et les spectateurs.

MOULINIERE

Les élèves en visite à la Salamandre

Les élèves de la commune ont été en visite à la Salamandre. Les élèves ont pu apprendre beaucoup de choses sur la vie de la commune et sur les traditions locales. Les animateurs ont été très professionnels et ont su rendre la visite très intéressante.

MOULINIERE

Revenant-saturé de l'état de catastrophe naturelle

Le retour des habitants de la commune après la catastrophe naturelle a été très difficile. Les habitants ont dû faire face à de nombreuses difficultés et ont eu beaucoup de mal à retrouver leur quotidien. Les autorités ont été très professionnelles et ont su rendre le retour très intéressant.

MOULINIERE

La boulangerie va fermer en octobre

La boulangerie de la commune va fermer en octobre. Les habitants sont très satisfaits de l'organisation et de l'ambiance créée par la boulangerie. Les animateurs ont été très professionnels et ont su rendre la boulangerie très intéressante.

MOULINIERE

Une nouvelle directrice à l'école

Une nouvelle directrice a été nommée à l'école de la commune. La nouvelle directrice est une personne très compétente et très motivée. Elle va travailler avec le directeur pour organiser les activités de l'école. Les enseignants sont très satisfaits de leur adhésion et de l'ambiance créée par l'école.

MOULINIERE

Les métiers d'antan mis en avant

Les métiers d'antan ont été mis en avant lors d'une séance de théâtre. Les acteurs ont été très professionnels et ont su rendre la séance très intéressante. Les spectateurs ont été très enthousiasmés et ont appris beaucoup de choses.

MOULINIERE

La troupe du moulin à paroles prépare une nouvelle pièce

La troupe du moulin à paroles prépare une nouvelle pièce. Les acteurs ont été très professionnels et ont su rendre la pièce très intéressante. Les spectateurs ont été très enthousiasmés et ont appris beaucoup de choses.

MOULINIERE

Des travaux de rénovation énergétique à l'école

Des travaux de rénovation énergétique ont été réalisés à l'école de la commune. Les travaux ont été très réussis et ont permis de réduire les dépenses énergétiques de l'école. Les enseignants sont très satisfaits de leur adhésion et de l'ambiance créée par l'école.

MOULINIERE

41 caisses à savon au départ de la course

41 caisses à savon ont été lancées au départ de la course. Les participants ont été très motivés et ont joué avec beaucoup d'enthousiasme. Les spectateurs ont été nombreux et ont encouragé les participants. La course a été très réussie et a permis de renforcer les liens entre les participants et les spectateurs.

MOULINIERE

Retour en arrière à la fête aux pommes

Le retour en arrière a été organisé lors de la fête aux pommes. Les habitants ont pu apprendre beaucoup de choses sur la vie de la commune et sur les traditions locales. Les animateurs ont été très professionnels et ont su rendre la fête très intéressante.

MOULINIERE

Retour en arrière à la fête aux pommes

Le retour en arrière a été organisé lors de la fête aux pommes. Les habitants ont pu apprendre beaucoup de choses sur la vie de la commune et sur les traditions locales. Les animateurs ont été très professionnels et ont su rendre la fête très intéressante.

Budget 2024

Le Budget principal 2024 de la commune s'élève à 861 382 €
il se compose de 681 798 € de dépenses de fonctionnement
et de 179 584 € de dépenses d'investissement.

Dépenses

FONCTIONNEMENT

Recettes

FONCTIONNEMENT

IMPÔTS LOCAUX.....	310 452 €
DOTATIONS ÉTAT	150 892 €
CA SAUMUR VAL DE LOIRE	110 047 €
REDEVANCES RESTAURATION SCOLAIRE ET GARDERIE	22 213 €
REVENU DES IMMEUBLES	20 419 €
SUBVENTION LA POSTE.....	14 220 €
DOTATION NATIONALE DE PÉRÉQUATION	9 452 €
PRODUITS ACTIVITÉS ANNEXES (SALLES, PHOTOCOPIES, ...)	4 536 €
CONCESSIONS CIMETIÈRE	600 €
AIDE CANTINE À 1 €.....	5 301 €
BAIL PYLONE STADE	5 747 €
VENTE DE BOIS.....	4 397 €
SUBVENTION ÉGLISE DÉPARTEMENT.....	9 287 €
SUBVENTION CLOS SAINT GERMAIN DÉPARTEMENT.....	27 750 €
SUBVENTION 1 NAISSANCE / 1 ARBRE RÉGION	405 €
INDEMNISATIONS SINISTRES.....	4 896 €
REMBOURSEMENT ASSURANCE DU PERSONNEL.....	522 €
DOTATION ÉLU LOCAL	3 320 €
DOTATION SOLIDARITÉ RURALE.....	38 447 €
COMPENSATION TAXE FONCIÈRE.....	15 003 €
VENTE DE PARCELLE	500 €
DOTATION PSR COMPENSATION LOGEMENTS VACANTS.....	5960 €
TOTAL :	764 366 €

INVESTISSEMENT

EXCÉDENT REPORTÉ	198 601 €
FCTVA (RÉCUPÉRATION TVA)	38 453 €
TAXE D'AMÉNAGEMENT	101 €
VENTE DE VÉLOS	1 150 €
SUBVENTION LEADER ITINÉRAIRE PIÉTON	44 557 €
SUBVENTION ÉGLISE DRAC.....	11 650 €
SUBVENTION ARCEAUX VÉLOS SAUMUR VAL DE LOIRE.....	300 €
SUBVENTION DISPOSITIF SPORT SANTÉ SAUMUR VAL DE LOIRE	5000 €
TOTAL :	299 812 €

32,3%

CHARGES
À CARACTÈRE
GÉNÉRAL
220 425 €



11%

AUTRES
CHARGES DE
LA GESTION
COURANTE
75 312 €

4,3%

ALIMENTATION
CANTINE
29 231 €

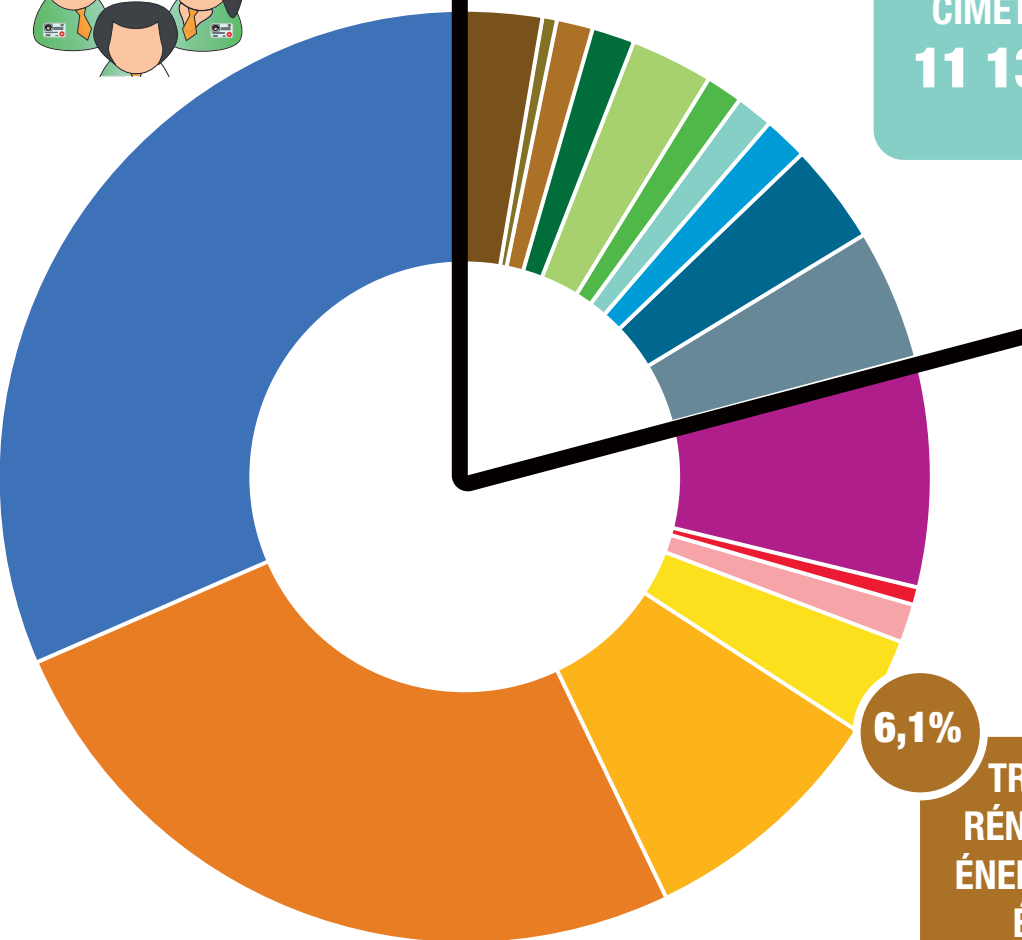
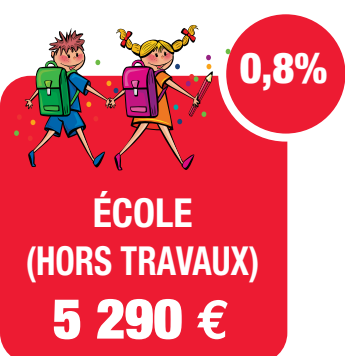
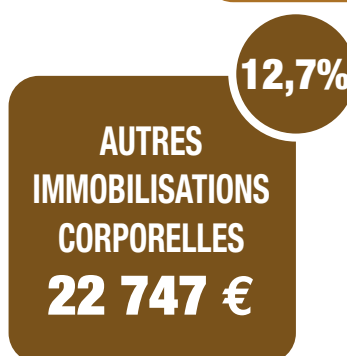
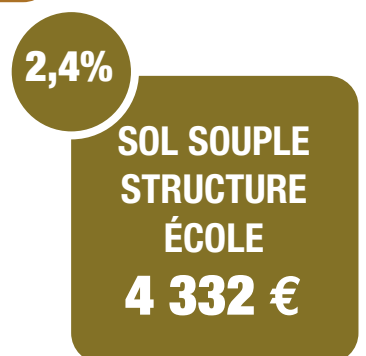
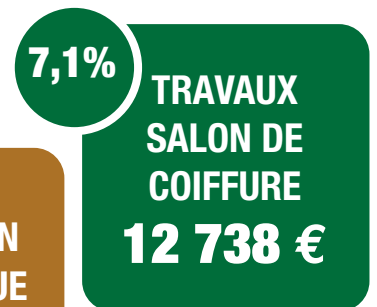
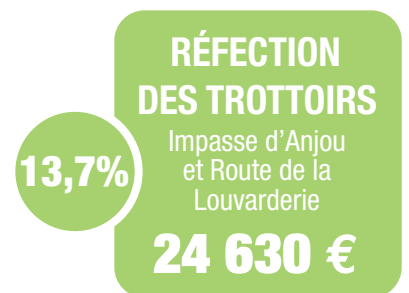
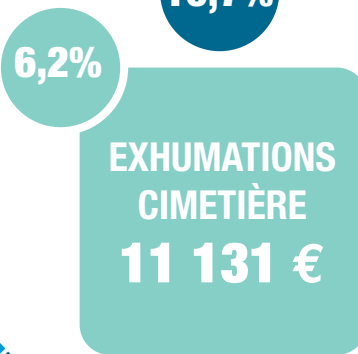
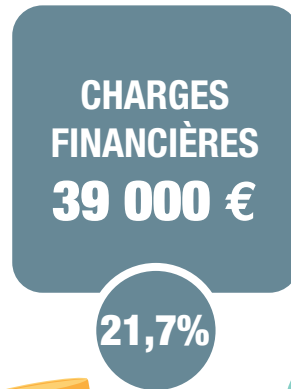
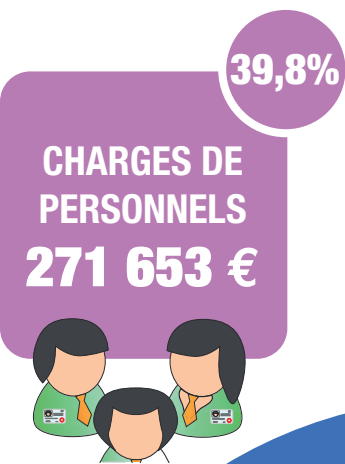


1,7%

CHARGES
FINANCIÈRES
(INTÉRÊTS)
11 500 €



INVESTISSEMENT



Rallye des Clochers Tors du Baugeois

C'est à l'église de Mouliherne que s'est déroulée la 2^{ème} étape du Rallye des Clochers Tors du Baugeois le 7 juillet 2024 dont la présidente est Maryline Margas ; beaucoup de participants qui avaient commencé le circuit à Fontaine Guérin, se sont regroupés pour tenter de répondre à trois questions sur l'église de Mouliherne, jeu d'énigmes sur les églises visitées, et pour écouter les légendes et

rimiaux sur les Clochers Tors, animés par Patricia Martineau et Roland Poulain. Les participants sont ensuite repartis pour d'autres aventures à Vieil Baugé, Pontigné et Fougeré, autres communes dont les églises possèdent un clocher Tors.

Sur la photo, quelques participants et bénévoles Moulihernais dont Jeanine et Remy Louvet, Patricia et Alain Martineau.



Cette année les 1^{ers} et 2 juin, Mouliherne fut représentée à Québriac dans l'Ille-et-Vilaine pour la rencontre des Clochers Tors d'Europe et la commune et son Clocher Tors seront présents lors de la rencontre annuelle des Clochers Tors d'Europe les 14 et 15 juin 2025 à Niedermorsch en Alsace, belle rencontre en perspective !

Légende du Clocher Tors de Mouliherne

Nous savons tous que les Clochers Tors ont été réalisés pour la plupart par des charpentiers qui voulaient montrer leur capacité architecturale. Certains clochers sont donc volontairement vrillés d'autres par contre, le sont par accidents climatiques ou mauvais séchage du bois. Mais est-ce bien vrai ? N'a-t-on pas mis en lumière de fausses informations pour ne pas effrayer les gens habitant tous ces villages aux Clochers Tors ? ou tout au moins n'a-t-on pas toujours été trop rationnel ? et s'il y avait d'autres explications ? Voilà en tous les cas celle du clocher Tors de Mouliherne.

Vous avez déjà entendu les cloches sonner l'Angélus le matin, le midi et le soir, pour annoncer la prière à Marie et aussi pour rythmer, la journée ? Le matin pour dire qu'il est temps de partir au labeur, le midi pour la pause du repas et le soir pour nous dire qu'enfin la journée de travail est terminée et qu'il faut rentrer au logis pour un repos bien mérité ? oui ? Mais il y a bien longtemps, le diable, encore lui, perturbé et furieux contre la sonnerie des cloches de l'église de Mouliherne, décida d'accomplir un méfait digne de lui : « Je ne peux pas me reposer tranquillement le long du cimetière et guetter là les âmes des défunts qui arrivent pour y être inhumés, tout ça à cause de ces maudites cloches » disait-il les yeux rouges de colère ; « Je vais donc voler une des cloches de l'église pour qu'il n'y ait plus cette sonnerie de l'Angelus ». Alors un soir le diable se décida. Ce fut

le 28 mai, on ne sait pas trop en quelle année, mais c'était le jour de la fête de saint Germain, patron de l'église, qu'il mit son sinistre projet à exécution ; ce serait le forfait du siècle ! Les fidèles étaient sortis de l'église après l'office des Vêpres depuis bien longtemps déjà, et malgré le temps qui devenait menaçant, quelques villageoises cancaniaient encore sur le parvis levant la tête vers les nuages noirs qui n'annonçaient rien de bon : « Le temps s'abernaudit, les poules s'accroupiotent, y va tomber une r'napée disaient-elles » En effet la pluie se mit à tomber abondamment sur le village de Mouliherne. Le diable qui n'aimait pas trop l'eau, râla un peu de ce contretemps, mais bon ce n'était pas de l'eau bénite c'était déjà ça ! Il n'y avait d'ailleurs pas que les cloches qui énervaient Queue Fourchue, il y avait aussi la lampe allumée au sommet de la Lanterne des Morts tout en haut du cimetière ; « quelle idée ! se dit-il, que ces villageois ont eu de construire ce monument, cette sorte de colonne en pierre, creuse en dessous pour y mettre un ossuaire, terminée tout en haut par une sorte de chapiteau ajouré et en plus toujours surmontée d'une croix et devinez-quoi ?, ils mettent une lampe qui brûle à son sommet ; ils racontent que ça doit éloigner les démons du cimetière pour protéger les défunts et les vivants des dangers du Malin, c'est-à-dire de Moi, et aider les voyageurs qui risquent de se perdre dans la nuit ! Quelle horreur ! il faut bien que je fasse mon travail ! » Non cette

lampe ne faisait pas non plus son affaire et crachant plus qu'il ne souffla, il éteignit cette lumière plongeant ainsi l'église et le cimetière dans les ténèbres. Ah ! les ténèbres il aimait ça ! Ni une ni deux, le diable grimpa dans le clocher pour y voler la cloche ; elle résista la pauvre, malgré les coups violents du diable pour la décrocher. Mais difficile pour quelqu'un, même pour le diable, de se tenir au clocher d'une main et d'accomplir son forfait de l'autre. La cloche était prête à céder lorsque le diable perdant l'équilibre, glissa sur les ardoises mouillées du toit de l'église et tentant vainement de s'accrocher en enroulant sa queue autour du clocher qu'il tordit, tomba en contre bas dans la petite rivière La Riverolle. On ne le revit jamais à Mouliherne ou tout au moins pas sous cette forme-là ! Depuis ce temps le clocher de l'église est vrillé et la cloche qui était fissurée par les coups du diable, a été il y a quelques années descendue du clocher, restaurée et placée à l'entrée de l'église ; c'est elle qui se nomme Germain, Marie, Paul, Joseph, et que vous pouvez voir encore maintenant, quant à la Lanterne des Morts, elle est toujours là, même s'il n'y a plus de lumière à son sommet pour guider les voyageurs qui ont désormais leur GPS et si les défunts n'ont plus rien à craindre car le diable n'est pas prêt de revenir à Mouliherne.

Patricia

La 52^{ème} Foire aux Pommes

Elle s'est déroulée les 19 et 20 octobre 2024 avec au programme le samedi la 2^{ème} édition de course de caisses à savon. 40 équipages se sont élancés de la route de Linières au lavoir avec une nouveauté dans le parcours, le balancier installé peu après le départ. Une animation musicale de la Band'Allonnaise, de la fantaisie, du spectacle, rien n'a manqué... sauf le soleil !!!



Sur les 2 jours, les nombreux visiteurs ont pu admirer l'exposition sur le thème des métiers d'antan à Mouliherne (briqueterie, scierie, forges, sabotiers,...) avec également des intervenants de l'association Tradition et Loisirs de Saint-Laurent-de-Lin (37) : rémouleur, crèmière, cordier ont créé une ambiance autour de l'exposition.



Le dimanche, plus de 250 exposants se sont installés dans le bourg de mouliherne pour le vide-greniers et de nombreux camelots professionnels et forains.



Tous ces visiteurs ont pu arpenter les rues de Mouliherne tout en dégustant les fameux beignets aux pommes, le jus de pomme ou même acheter les pommes.



Merci à la municipalité de Mouliherne, à la ville de Saumur pour le prêt de matériel, aux sponsors, aux secrétaires de mairie et agents communaux.

Merci également à tous les responsables qui organisent cette foire et qui drainent de nombreux bénévoles.

Rendez-vous les samedi 18 et 19 octobre 2025 pour la 53^{ème} Foire aux pommes et la 3^{ème} édition de course de caisses à savon.



Sapeurs-pompiers

Cette année semble plutôt encourageante par le nombre d'interventions effectuées, cependant nous rencontrons toujours un problème d'effectif qui nous empêchent d'assurer certaines interventions principalement en journée.

Nous avons accueillis deux nouveaux sapeurs-pompiers au 1^{er} juillet 2024, Florie CHAUMEAU et Axelle EPEMBIA SAVYEL, ainsi que Julien AMOSSE, sapeur-pompier dans un autre centre qui nous a rejoint dans le cadre d'une double affectation.

Nous réitérons notre fort souhait de recruter et faisons un appel à tous ceux qui le souhaitent pour venir nous rejoindre.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Cheffe de Centre Céline RIQUIN au 06 82 90 74 38 ou son Adjoint Stéphane BROUMAUlt au 06 07 62 65 47.

L'ensemble du personnel, sapeurs, caporaux et sous-officiers vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.



Amicale des sapeurs-pompiers

Cette année nous avons organisé pour la 1^{ère} fois un concours de belote le samedi 14 septembre 2024 avec 36 équipes inscrites, ce fut une belle réussite que nous allons reconduire sur l'année 2025.

Une soirée paëlla aussi a été faite le samedi 2 novembre avec une bonne participation des moulihernais. Comme chaque année, nous remercions à l'avance les moulihernais pour le bon accueil lors de notre passage pour la tournée des calendriers.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous.

Le bureau est constitué de :

Président : Mickael RIQUIN,

Secrétaire : Raphaël PEZET,

Trésorière : Céline RIQUIN.

Sapeurs-pompiers Retraités

L'année 2024 a été marquée par quelques activités :

- Mardi 6 février 2024 : Invitation à la galette au centre de secours de Montreuil - Bellay et après-midi de détente.
- Mardi 4 juin 2024 : Visite de la cave du champignon au Puy-Notre-Dame suivi de la visite du Moulin Bottereau à Vaudelnay, accompagné du meunier Mickaël Baudry, initiateur de la restauration du moulin avec un groupe d'amis de l'association Les amis du Moulin.

Les Sapeurs Pompiers Retraités de Mouliherne vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2025.

Le délégué, Jean-Paul GUIDOIN
02 41 67 09 32

Vous souhaitez devenir sapeur-pompier volontaire ?

Plus d'informations en scannant ce QR Code





Association des cavaliers et randonneurs de la Riverolle

L'A.C.R.R. (Association des Cavaliers et Randonneurs de la Riverolle) propose des randonnées pour marcheurs, cyclistes (VTT, VTC électriques ou non), cavaliers, attelages, 1 dimanche par mois, qui se terminent par un pique-nique convivial pour permettre à chacun de mieux se connaître, d'échanger, de discuter.

En 2024, nos randonnées ont été plutôt locales et nous ont permis de mieux découvrir Hommes, Neuillé, Saint-Nicolas-de-Bourgueil, Beaufort-en-Vallée, La Breille-les-Pins, Vernantes, Vernail-le-Fourrier et d'autres lieux toujours intéressants à découvrir ou redécouvrir, dans la bonne humeur. Ces sorties s'agrémentent parfois de visites culturelles (châteaux, églises) et permettent de contempler des paysages si différents, qu'ils s'agissent de chemins creux, plaines, sous-bois, pistes forestières, prairies, ou plans d'eau...

Cette année 2024 nous a permis de nous retrouver à un pique-nique, précédé d'une sortie équestre, cycliste ou pédestre au plan d'eau du Guédéniau et suivi d'un après-midi ludique, ainsi qu'un couscous à Mouliherne en décembre.

Que vous soyez marcheur, cycliste, cavalier, conducteur d'attelage, n'hésitez pas à nous rejoindre pour vivre des moments de partage, des moments sportifs et festifs, toujours dans la bonne humeur.

En 2024, le bureau est constitué de :

Présidente : Myriam BOUILLAUT

Secrétaire : David ORIEUX

Trésorière : Nadine MERCIER et 3 autres membres.

Contact par mail davidorieux71@sfr.fr ou téléphone 06 37 45 81 16.



Club de l'Amitié

La devise du Club est l'Amitié,
Convivialité et Solidarité.

Activités 2024

- La réunion générale a eu lieu le 25 janvier à la salle des Loisirs.
- Le 21 mars et 17 octobre :
Concours de belote à la mêlée
- Le 24 avril et 25 septembre :
Concours régional de belote
- Le 2 mai et 21 novembre : Loto
- Une sortie d'une journée a été faite le 12 septembre avec un déjeuner croisière en Suisse Normande.



- Le 11 novembre : Repas du Club
- Le 12 décembre : Repas de Noël

La réunion générale de 2025 est programmée le 23 janvier à la salle des loisirs.

Des rendez-vous tous les 15 jours le jeudi ont lieu au foyer du club.

Le Club de l'Amitié fêtera son 50^{ème} anniversaire le 5 juin 2025.

Toute personne désireuse de faire partie du club peut s'inscrire auprès de Jean-Pierre RAVENEAU 02 41 67 09 69 ou Jocelyne QUARTIER 02 41 67 09 38.

Composition du bureau :

Président : Jean-Pierre RAVENEAU

Vice-Présidente : Jocelyne QUARTIER

Secrétaire : Christiane LASSEU

Secrétaire adjoint : Michel BOULISSIÈRE

Trésorière : Nicole JOBIN

Trésorière adjointe : Colette LAURENT

Membres : Ginette NOSSEREAU,
Michelle HARDOUIN, Sylviane DOUAIRE,
Bernard MARGAS et Christian CALLET

Meilleurs vœux pour 2025



Club sportif Moulihernais

C'est avec plaisir que nous vous annonçons la création d'une équipe de foot loisir à Mouliherne, le CSM renaît.

Le Club Sportif Moulihernais se compose de 27 joueurs et dirigeants compris et nous sommes engagés dans le championnat loisir secteur Saumur.



Le bureau est composé de Morgan FERTE, Lucas HERVÉ et Romain CANTIN.

N'hésitez pas si vous voulez venir nous rejoindre pour la saison prochaine, les matchs se jouent le vendredi soir.

Nous tenons à remercier la commune de Mouliherne et nos sponsors qui nous ont accompagné dans le lancement du club.

Bruno RAGAIN et Traita service pour le financement des maillots, ainsi que le relais Saint Germain, Nuance Terroirs de Baugé et AXA, ASVL Saumur. Merci.

Union Nationale des Anciens Combattants

- 16 février 2024 : Assemblée Générale à la salle des loisirs. Avant de commencer la réunion, une minute de silence a été observée à la mémoire de tous les adhérents disparus depuis la création de la section.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouvel adhérent, Monsieur Bruno ROUAULT DE COLIGNY.

Vous avez fait votre service militaire, rejoignez-nous pour que tous ceux qui ont donné leur vie pour la France ne soient pas oubliés.

- 8 mai 2024 : Commémoration de la fin de la guerre 39-45 et de la guerre d'Indochine.

- 27 mai 2024 : En présence de Monsieur le Maire, Alain BOURDIN, un hommage a été rendu au cimetière, devant la tombe du Lieutenant Mac Donald, aviateur américain, mort au champ d'honneur.

Quelques mètres plus loin, nous nous sommes recueillis devant la tombe de 2 soldats : Louis BOUSSARD mort pour la France à l'âge de 26 ans le 14 juillet 1916 dans la Meuse et Constand BOUSSARD tué le 25 octobre 1917 à l'âge de 22 ans au Chemin des Dames.

- 10 octobre 2024 : 179^{ème} Anniversaire des combats de Sidi-Brahim. La section a été représentée par Jean MARIN et Michel DOUIN à Saint-Brévin-les-Pins.

Honneur à tous les Combattants Français de tous les conflits. Comme eux, restons unis pour conserver les valeurs pour lesquelles ils ont souffert et se sont sacrifiés.

Le bureau :

Président : Michel DOUIN

Vice-Président : Michel CANTIN

Secrétaire : Monique BRÉHIER

Trésorier : Rémy PERCEVAULT

Manifestations 2025 :

14 février : Assemblée Générale

5 décembre : Commémoration



Société de chasse Saint Hubert

Des comptages de cervidés et de lièvres sont effectués pendant l'été. En fonction du nombre, des bracelets sont distribués. La gestion des prélèvements est primordiale pour réguler la faune sur notre territoire. De même pour la chasse aux animaux non soumis au plan de chasse tel que le prélèvement des sangliers et des renards qui est indispensable et essentielle pour réduire les dégâts importants sur les cultures et les élevages de volailles.

Les sociétaires remercient sincèrement les propriétaires pour la mise à disposition des terres chassées.

Composition du bureau

Président : Didier LUSSON -

06 13 48 31 39

1^{er} Vice-Président : Marcel BOUVET

2^{ème} Vice-Président : Marc MARIN

Trésorier : Dany LUSSON

Trésorier Adjoint : Sébastien POUSSIN

Secrétaire : Vonic LUSSON

Secrétaire Adjoint : Pascal HARDOUIN

Associations

L'APPM

L'association Patrimoine et Paysages Moulihernais, plus connue sous le nom de l'APPM, a pour objet la sauvegarde et la promotion du patrimoine bâti et des paysages moulihernais, forêts, cours d'eau, mais également la valorisation du patrimoine culturel dans ses arts et ses traditions.



appm@laposte.net

Composition du CA :

Présidente : Sabine TACZYNSKI

Vice-présidente : Chantal LAURENT

Secrétaire : Patrick TOURLET

Secrétaire adjointe : Jennifer BOUQUET

Trésorière : Claudine COITE

Trésorier adjoint : Christian CALLET

Membres : Monique MEUNIER,

Alexia GYS GUITTON,

Denise CHAMPENDAL.

Le projet de cette année est, à partir des chemins de randonnées de Mouliherne, de valoriser le patrimoine bâti, la faune, la flore, la Riverolle.

Pour ce faire, des commissions ont été mises en place :

- Commission circuit fleuri : référente : Sabine Taczynski : l'objet est de refleurir le circuit qui existait et qui s'est trouvé à l'abandon en raison de la crise sanitaire, de l'entretenir.
- Commission faune-flore : référente : Jennifer Bouquet : repérer et valoriser les espèces végétales et animales que l'on peut apercevoir sur ces chemins de randonnée.
- Commission au fil de l'eau : référent : Christian Callet : valorisation de la faune et flore aquatique, des bâtiments et métiers y afférant.
- Commission « bâti » : référent(e)s : Patricia Martineau et Patrick Tourlet : valorisation de l'architecture des bâtiments sur les chemins de randonnée.
- Jardi-troc : référent(e)s : Denise Champendal et Pierre Bolmont.

De plus, l'APPM organisera, en 2025, une journée festive, à Mouliherne, autour des années soixante : Mouliherne sixties.

Les dates 2025 :

- Assemblée Générale : le 31 janvier 2025
- Jardi-Troc : le 26 avril et le 15 novembre
- Mouliherne sixties : le 25 mai 2025 (de 10h à 17h) place E. Delétang, parking, parc, salle des loisirs
- Conférence : l'Église Saint Germain de Mouliherne à travers les âges, le 20 septembre 2025, 14h30, salle des loisirs.

Les Gaules du Lathan



Comme chaque année la saison de pêche démarre par l'ouverture de la truite le 9 mars. Votre association, Les Gaules du Lathan, a ainsi déversé en 2 fois 220 kg de truites dans la Riverolle.

Sur le plan d'eau de La Louisière une animation a eu lieu le 7 mai avec les enfants du collège St Joseph de Longué. C'est 50 enfants qui ont participé aux ateliers découvertes de la pêche.

Le 7 août, la FDP 49 a permis à des enfants de découvrir la pêche au coup et la pêche des écrevisses.

Sur La Louisière et le Carpodrome des pontons handicapés ont été installés. Ceux-ci ont été financés par la fédération nationale pour la pêche, l'EHO, la fédération de pêche de Maine-et-Loire et votre AAPPMA Les Gaules du Lathan.

L'association fonctionne grâce au bénévolat de quelques personnes, si vous souhaitez vous investir et nous rejoindre n'hésitez pas à prendre contact avec votre association...

Contacts :

Présidente : Béatrice BRARD

06 89 03 90 53

Trésorier : Kevin BRARD

Secrétaire : Eric RÉMOND

Associations

Cercle Saint René

Activités 2024

- Du 1^{er} octobre 2023 au 3 décembre 2023 : Challenge Vivéco
Vainqueurs : Franck BRETON - Jean-Claude TRIOLLET ;
- Du 11 décembre 2023 au 10 février 2024 : Challenge du président
Vainqueurs : René BOUTEILLER - Roger CAILLEAU ;
- Dimanche 11 février : Assemblée Générale au siège du Cercle Saint René,
6 place de l'Eglise ;
- Le 15, 16 et 17 février : Fédération du saumurois
Éliminatoire du Challenge système U ;
- Le 17 mars : Fédération du saumurois
Finale du challenge système U
Vainqueurs : Didier LEMONNIER - Bernard LEMONNIER et Jean-Pierre GILBERT
de l'alliance de Genneteil ;
- Du 4 mars au 27 avril : Challenge d'Invités
Vainqueurs : Franck BRETON - Jérôme JAMERON et Nicolas NOUCHET ;
- Du 13 mai au 22 juin : Challenge Communal
Vainqueurs : Jean-Claude COURRAIS - Raymond TURPIN ;
- Le 2, 3, 6 et 7 septembre : Fédération Française de Boule de Fort
Éliminatoire du challenge Robert et Marcel ;
- Le 5 septembre : Repas du bureau ;
- Le challenge Vivéco 2024 est commencé depuis le 29 septembre, la finale est
prévue le dimanche 8 décembre ;
- Tous les mardis matin et après-midi : Parties amicales ;
- 2 repas sont organisés à la salle du cercle Saint René le jour des finales du
Challenge Vivéco et du Challenge d'Invités.

Date à retenir pour 2025 :

Dimanche 9 février : Assemblée Générale au siège de la société, 6 place de l'église.

Bureau :

Président et responsable des Challenges : Bernard MARGAS 06 76 22 03 34

Vice-Président : Rémy PERCEVAULT

Secrétaire : Jean-Pierre SÉNO

Secrétaire adjoint : Xavier CONNAN

Trésorier : Bruno DE COLIGNY

Trésorier adjoint : Gilles LOISON

Membres : Chantal MARGAS -

Michel BOULISSIÈRE - Robert

MAUGIN - Antoine VALETTE

Le Cercle Saint René vous
souhaite une bonne et heureuse
année 2025.



Le Moulin à Paroles

La troupe du Moulin à paroles vous souhaite une bonne année 2025. C'est avec grand plaisir que nous vous présenterons en mars prochain une nouvelle pièce intitulée « Boeing Boeing ».

En 2024, nous avons joué la pièce « A quelle heure on ment ». Cette comédie nous a permis de gagner, pour la 2^{ème} année consécutive, le premier prix « des troupes amateurs » de l'Agglo de SAUMUR.

L'association fera un Don de 1000 € à l'école de Mouliherne pour aider au financement du voyage scolaire.

Nous comptons sur votre présence cette année. Il est préférable de réserver vos places en appelant Marie-Noëlle BOURDIN au 06 72 27 84 91.



Les dates des représentations sont :

- Les Vendredis 7, 14, 21 et 28 mars 2025 à 20h30.
- Les samedis 8, 15, 22 et 29 mars 2025 à 20h30.
- Les dimanches 16 et 23 mars 2025 à 14h30.



Mouliherne Endurance Équestre

La journée d'endurance équestre a été une vraie réussite au dire des nombreux messages de remerciements des cavaliers. Chacun a apprécié le circuit dans la forêt ou les chemins environnants. Les départs, arrivées et contrôles vétérinaires se sont déroulés à la base de Loisirs.

L'association remercie la collectivité pour son soutien, l'ONF, les bénévoles qui permettent entre autres la sécurisation des traversées de routes, les propriétaires de terrains qui nous facilitent le stationnement des véhicules et des chevaux.

Cette manifestation est ouverte à tous cavaliers possédant une licence FFE (club, amateur ou pro).

Dès maintenant vous pouvez rejoindre l'association auprès de Brigitte SMITH 06 86 40 89 18 ou sbri@orange.fr c'est avec plaisir que nous vous accueillerons pour préparer notre journée du 14 septembre 2025.

Mouliherne Endurance Équestre vous souhaite une excellente année 2025.

Club omnisport



Venez-nous rejoindre pour faire du sport loisir dans la salle tout équipée multisports : Basket, Badminton, Handball, Tennis de table ainsi que des cours de renforcement musculaire pour une licence de 40 €. Des cours de gym douce sont proposés tous les jeudis de 16h à 17h encadré par un éducateur à l'année pour une licence de 80 €. Le premier cours est gratuit n'hésitez pas.

Tout le bureau vous souhaite une bonne et heureuse année 2025.

Le bureau :

Président : FERTE Morgan

Vice-Président : CANTIN Stéphane

Trésorière : HERVE Sylvaine

Secrétaire : GIRARD Charlotte

Vice-Secrétaire : CANTIN Laurence

Pour tout autres renseignements contacter le : 06 99 93 36 31
ou clubomnisportmoulihernais390@gmail.com



Retrouvez-nous sur notre page Facebook : Club Omnisports Moulihernais.

Date à prévoir :
22 mars 2025
tournois de tennis de table



EMPLOI DU TEMPS SALLE DE SPORT												
HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE					
8H00	ECOLE	ECOLE	LIBRE	ECOLE	ECOLE	LIBRE	LIBRE					
8H30												
9H00												
9H30												
10H00												
10H30												
11H00												
11H30												
12H00												
12H30												
13H00	ECOLE	ECOLE		LIBRE	ECOLE			ECOLE	LIBRE	LIBRE		
13H30												
14H00												
14H30												
15H00												
15H30												
16H00					GYM DOUCE 16H 17H							
16H30												
17H00	LIBRE	LIBRE			LIBRE			LIBRE			LIBRE	
17H30												
18H00												
18H30												
19H00	TENNIS DE TABLE	TENNIS DE TABLE		LIBRE				RENFORCEMENT MUSCULAIRE 19H 20H				LIBRE
19H30												
20H00												
20H30												
21H00					BADMINTON			FOOT LOISIRS EN HIVER				
21H30												



Les activités en 2024 :

- L'assemblée générale et le repas des bénévoles ont eu lieu le samedi 9 mars 2024 à la salle de sport. Nous avons été obligé de prendre cette salle devant le succès de cette soirée avec 160 personnes pour le repas (bénévoles + conjoints(tes)). Après l'assemblée générale et le repas, Olivier le Magicien, a offert un spectacle haut en couleur. Suite à l'assemblée générale, le conseil d'administration et le bureau a été composé : Président : Laurent FERTE, Vice-Président : Dimitri MOTHASIS, Secrétaire : Martin LANDELLE, Trésorière : Brigitte CHAUSSEPIED. Et les autres membres du conseil d'administration : Johan BOUQUET, Lionel DUBUT, Julie GALANT-MEZIÈRES, Jean-Paul GUIDOIN, Sophie HAMON, Alain MARTINEAU, Alexis PERROCHON.
- Nous avons animé la soirée Estivale du 13 juillet 2024 pour accompagner le superbe feu d'artifice tiré sur le plan d'eau et offert par la municipalité en proposant de la restauration (saucisses-frites), une buvette et une soirée dansante animée par un DJ sous la chaumière.
- La 52^{ème} foire aux pommes s'est déroulée les 19 et 20 octobre 2024, avec la 2^{ème} course de caisses à savon le samedi. 40 équipages se sont élancés de la route de Linières au lavoir dans une bonne ambiance et une organisation très performante avec 40 bénévoles. De la fantaisie, du spectacle, rien a manqué... sauf le soleil ! C'est la deuxième année que se déroule la course de caisses à savon, deux éditions sous la pluie. Malgré l'animation musicale de la Band'Allonnaise, le mauvais temps a influé sur le nombre de spectateurs. Sous un ciel beaucoup plus clément le dimanche, la foire aux pommes a vu affluer plus de 250 exposants au vide-greniers. Les nombreux visiteurs ont pu admirer l'exposition pendant les 2 jours à la salle de sport sur les métiers d'antan à Mouliherne (briqueterie, forges, scierie, sabotier...). Les intervenants de l'association Tradition et Loisirs de Saint-Laurent-du-Lin (37) : rémouleur, crèmière, cordier ont créé une animation autour de l'exposition. Environ 3580 barquettes de beignets ont été confectionnées (dont 3333 de vendues) soit environ 30000 beignets.
- Enfin l'année se clôture par le marché de Noël qui a eu lieu le dimanche 8 décembre 2024 à la salle de sport avec 14 exposants, un spectacle gratuit pour petits et grands et l'arrivée du Père Noël.

Vous pouvez prendre date pour 2025 :

- **Samedi 22 février**, à la salle de sport, l'**assemblée générale et repas des bénévoles**. Cette année, le repas sera suivi d'un échange entre bénévoles autour d'un verre, d'un tapis de carte ou de jeux de société.
- Dimanche 13 juillet, animation au plan d'eau autour du feu d'artifice.
- **La foire aux pommes** aura lieu le **samedi 18 et dimanche 19 octobre** avec le samedi la 3^{ème} édition de la course de caisses à savon, le vide-greniers le dimanche et l'exposition sur les 2 jours.
- **Le marché de Noël** se déroulera le **dimanche 7 décembre à la salle de sport**.

Merci aux nombreux bénévoles qui permettent d'animer la commune. Venez participer à nos animations ou rejoindre notre équipe de bénévoles, vous serez accueillis chaleureusement.

Laurent FERTE - 06 81 57 96 35

La Grande Tablée

Le 17 juin 2024 se déroulait notre traditionnelle soirée entrecôtes frites, accompagnée d'un programme musical de qualité avec 2 groupes Ben Armessen ainsi que La route des Aïrs, malgré le temps très incertain cette année le public était quand même au RDV merci à lui.

Le bureau remercie tous ses bénévoles, les sponsors, le comité des fêtes ainsi que la municipalité pour leur aide précieuse pour la mise en place de cette manifestation. **Nous vous donnons RDV le samedi 14 juin 2025 pour la prochaine édition.**



Au seuil de cette nouvelle année le bureau de la Grande Tablée se joint à moi pour vous adresser leurs meilleurs vœux pour 2025.

Le Président : Stéphane CANTIN
Vice-président : Eddy BRAUD
Trésorier : Gilles LOISON
Vice-trésorier : Yohan BOUTIN
Secrétaire : Nathalie LOISON
Vice-secrétaire : Sylviane BRAULT
Membres : Sandrine POTIN, Benoit BRAZILLE

Infos pratiques

Location (TARIFS AU 11 MARS 2024)

DCM DU 04/03/2024 - 2024-11

SALLE DES LOISIRS

- **Habitant de Mouliherne**
 - La journée 110 euros
 - 2 jours 160 euros
 - Demi-journée (4 heures) 50 euros
- **Habitant et associations hors commune**
 - La journée 250 euros
 - 2 jours 350 euros
 - Demi-journée (4heures) 100 euros
- **Association communale** Gratuit

LA CHAUMIÈRE

- **Habitant de Mouliherne**
 - La journée 90 euros
 - 2 jours 135 euros
- **Habitant et associations hors commune**
 - La journée 200 euros
 - 2 jours 300 euros
- **Association communale** Gratuit
- **Demi-journée (4h hors week-end)** 50 euros

Supplément chauffage du 1^{er} octobre au 31 mars : 30 euros/jours

Le Moulihernais qui réserve doit obligatoirement être signataire du contrat et être présent à la manifestation.

CAUTION :

- **SALLE :** 100 euros. En cas de détérioration d'un montant supérieur, la différence, sur présentation de facture, sera demandée.
- **MÉNAGE :** 80 euros (si salle mal nettoyée à la remise des clés).
- **Une attestation d'assurance responsabilité civile vous sera demandée et la copie de votre carte d'identité.**

ASSOCIATION : Merci d'informer le secrétariat de mairie à chaque occupation de salles.


Service-Public.fr


DANS VOTRE JARDIN

LES PESTICIDES CHIMIQUES, C'EST FINI !

INTERDIT	- Herbicides chimiques - Fongicides chimiques - Anti-limaces chimiques ...		Achat, stockage, utilisation pour jardiner ou désherber
AUTORISÉ	- Compost - Fumier - Chlorure de sodium...		Les produits agricoles non transformés
QUE FAIRE ?	- Choisir des plantes adaptées au climat et au sol - Favoriser la présence de prédateurs naturels - Utiliser le paillage pour éviter les plantes indésirables - Installer des voiles anti-insectes		

Covoiturage

Le covoiturage initié par le Département permet de parcourir un trajet à plusieurs en se répartissant les frais de transports. Une formule qui se développe, plus conviviale, plus environnementale.

Site : www.covoiturage49.fr

Ordinateur à disposition

Un ordinateur portable est à disposition pour toutes démarches administratives dématérialisées. Vous pouvez l'utiliser durant les heures d'ouverture de la mairie : Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi 9h à 12h et 14h15 à 17h15. Samedi matin de 9h à 12h.

Récupérez gratuitement votre kit d'économie d'eau dans votre mairie

EAUX
SAUMUR VAL DE LOIRE

une présentation de votre facture d'eau, dans la limite des stocks disponibles.

Eaux Saumur Val de Loire, dans le cadre d'une campagne d'économie d'eau, vous offre un kit de moussureurs à installer sur les points d'eau de votre habitation.

Simple à mettre en place, ces moussureurs vous permettront de réaliser une économie jusqu'à 60% des volumes consommés sur ce point d'eau.

SUR VOTRE ROBINET :

- Dévisser la bague de votre robinet, à l'aide d'un tournevis à pointe fine ou d'une pince.
- Choisir le point en fonction de votre modèle de robinet : le plus simple est le point de vis qui se visse à votre bague de robinet, le plus simple est le point de vis qui se visse.
- Dans la bague, insérer le moussureur face collée vers le haut, puis le point.
- Revisser la bague.

www.eauxsaumurvaldeloire.fr

Broyez du vert !

EN CHOISISANT LE BROYAGE À DOMICILE OU ENTRE VOISINS VOUS :

- 1... évitez la déchèterie
- 2... bénéficiez de votre broyeur
- 3... enrichissez ou paillez votre jardin

UN OPÉRATEUR RÉALISE VOTRE BROYAGE DE BRANCHES

à domicile SUR TERRAIN PRÉVU POUR UN FOYER
ou entre voisins (CROQUIS PARTAGÉ) SUR TERRAIN PRÉVU POUR PLUSIEURS FOYERS

www.sauumurvaldeloire.fr   



Pêche

Pour les adeptes de la pêche, au plan d'eau « La Louisière », vous y trouverez gardons, tanches, carpes, brochet et aussi des écrevisses. Il est possible d'y passer la journée. La carte est disponible au VIVECO : 09 83 61 13 35

TARIFS 2025 :

CARTE À LA JOURNÉE :

- - 12 ans : 7 €
- Adulte : 11,70 €

CARTE VACANCES :

- 35 € la semaine

CARTE À L'ANNÉE :

- 12 - 18 ans : 23 €
- Femme : 40 €
- Adulte (lieu de pêche : départements 49 et limitrophes) : 110 €
- Adulte (lieu de pêche : département 49) : 81 €

Réglementation de la pêche sur le carpodrome de La Louisière

- Être détenteur d'une carte de pêche auprès d'une AAPPMA
- 1 seule canne autorisée par pêcheur avec ou sans moulinet (Techniques de pêche : au coup avec une canne à emmanchement équipée d'un élastique, method feeder et anglaise)
- Pêche aux leurres, aux vifs, à la plombée et à la mouche interdite
- Remise à l'eau obligatoire des poissons, no kill intégral toutes espèces
- Sacs de conservation et bourriches interdits
- Hameçon simple sans ardillon obligatoire
- Utiliser une épuisette de grande taille. Utiliser un tapis de réception
- Pêcher avec du nylon et non de la tresse
- Amorçage léger et graines cuites uniquement
- Pêche possible 30 minutes avant le lever du soleil jusqu'à 30 minutes après le coucher du soleil

Déposez vos demandes d'autorisation d'urbanisme en quelques clics



Rendez-vous sur le site de votre mairie.



Construction nouvelle ou extension, modification de façade, changement de fenêtres, de clôture, abri de jardin, piscine...

C'est désormais possible avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)

Je dépose mes demandes en quelques clics !

Rendez-vous sur <https://gnau43.operis.fr/longuejumelles/gnau/>



Plus besoin de se déplacer en mairie.

Je bénéficie d'avantages immédiats !



Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

Aide financière pour la destruction des nids de frelons asiatiques



Gratuité pour les particuliers qui retiennent l'ASAD 49. Aide financière communale de 50 euros pour les particuliers qui retiennent une autre entreprise.

Attention : L'utilisation de Flash-Ball par une entreprise pour détruire le nid de frelons asiatiques ne donnera pas lieu à une aide financière de la commune.

Avant de prendre contact avec l'ASAD 49 ou une entreprise, contactez la mairie au 02 41 67 09 00 ou par mail : mairie.mouliherne@wanadoo.fr.

Nous traiterons votre demande.

Pour plus d'informations sur le plan national de lutte contre le frelon asiatique*

Loire-Atlantique : collectifreton44@gmail.com
 Maine-et-Loire : jeanluc.denechere@sfr.fr / fermand.pineau@wanadoo.fr
 Mayenne : robert.pauchard@laposte.net / aurelie.lenain.gds53@reseau.gds.com
 Sarthe : abellesgds72@gmail.com
 Vendée : picard.patrice@gmx.fr

Pays de la Loire (coordonneurs régionaux) : frelon.frgds-pdl@reseau.gds.com / Nathalie.belzic@pl.chambagri.fr

Si vous installez un piège, l'inventaire de vos captures sera à transmettre à votre référent frelon départemental afin d'alimenter les données nationales. Avant d'ouvrir un piège, vérifiez que les insectes piégés sont morts sinon placez-le une demi-journée au congélateur.

* Le plan frelon asiatique à pattes jaunes a été élaboré par Frédéric France et GDS France

Reconnaître un frelon asiatique d'un frelon européen

Frelon asiatique (à pattes jaunes)

Taille adulte

Reine : 24-32 mm
 Ouvrière : 20-26 mm
 Mâle : 24-27 mm

La tête est orange avec un front noir

Le thorax est entièrement brun et noir

L'abdomen est composé de segments abdominaux bruns bordés d'une fine bande jaune avec un seul segment orangé

Les pattes sont jaunes à leurs extrémités



Ce document a été relu par Quentin ROME (MNH), Olivier DURAND (CPIE), Justine CELIS (CEN), Baptiste HUBERT (GRETA)

Frelon européen

Taille adulte

Reine : 27-39 mm
 Ouvrière : 19-30 mm
 Mâle : 21-31 mm

La tête est jaune avec un front roux

Le thorax est tacheté de roux, de noir et de jaune

L'abdomen est roux à la base puis jaune rayé de noir

Les pattes sont brunes et rousses

Biologie et préconisations du plan national de lutte contre le frelon asiatique (dit aussi à pattes jaunes)

La reine fondatrice construit d'abord un nid primaire, gros comme une balle de tennis. C'est là que vont naître et s'abriter temporairement les ouvrières chargées de construire un nid plus gros (nid secondaire). On trouve ces petits nids sous des rebords de toits, dans des abris de jardin, des greniers... Ils sont actifs quelques semaines seulement.

nid primaire



PIÉGER LES FONDATRICES avant qu'elles ne fondent une colonie de plusieurs milliers d'individus

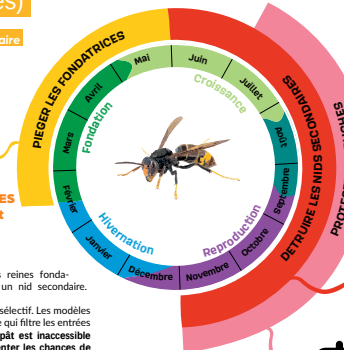
Le piégeage de printemps permet de capturer les reines fondatrices avant qu'elles ne se cloîtrisent chacune dans un nid secondaire.

Piégeage de printemps mode d'emploi : utiliser un piège sélectif. Les modèles préconisés par le plan national sont équipés d'une grille qui filtre les entrées et permet aux insectes non ciblés de ressortir. L'appât est inaccessible aux insectes pour éviter les noyades et ainsi augmenter les chances de s'échapper pour ceux qui ne sont pas ciblés. Pour un piégeage de printemps efficace, l'appât doit être renouvelé régulièrement.



DÉTRUIRE

En détruisant les nids primaires alors qu'ils sont toujours occupés, on peut éviter la création d'une colonie plus importante. Il faut pour cela agir tard en soirée quand la reine s'y trouve (si elle n'y est pas, elle construira un nouveau nid ailleurs). Mieux vaut faire intervenir un professionnel pour éviter d'être piqué.



C'est dans les nids secondaires que les colonies de frelons asiatiques se développent. Ils peuvent mesurer jusqu'à 80 cm de diamètre, on les trouve le plus souvent en hauteur dans les arbres, mais quelques-uns se cachent dans des haies. Lorsqu'elle s'y est installée, la fondatrice n'en sort plus. Elle va engendrer jusqu'à 13 000 individus au cours de la saison. Un nid peut produire en fin d'été au moins 500 futures fondatrices qui hiverneront et commenceront à pondre dès le printemps suivant. Pour se nourrir, la colonie va consommer en moyenne 97 000 insectes au cours de la saison. Au-delà de la prédation, le vol stationnaire des frelons asiatiques devant les ruches entraîne un stress préjudiciable aux abeilles.

nid secondaire



DÉTRUIRE LES NIDS SECONDAIRES pour limiter l'impact du frelon asiatique sur la biodiversité

Ces nids doivent être signalés à la mairie ou à votre référent local qui avisera de leur destruction par un professionnel agréé.



PROTÉGER LES RUCHES pour limiter stress, mortalité

Dans les nids secondaires, les larves du frelon asiatique ont besoin de protéines animales pour se développer. Les ruches sont alors des viviers attractifs. Il existe diverses solutions de protection : installation de harpes, de muselières, de pièges... la mise en place dépend de la configuration et de la taille du rucher.



Rappel aux propriétaires de chien

Des administrés nous ont fait remarquer une recrudescence de déjections canines dans la commune. Pour rappel, le fait de ne pas ramasser les déjections de son animal sur la voie publique est passible d'une amende forfaitaire de 135 € (articles R.541-76-1 du Code de l'environnement et R.634-2 du Code Pénal). La municipalité a donc pris la décision d'ajouter, en plus des 3 bornes déjà installées au plan d'eau de La Louisière, une borne de propreté canine à proximité de la mairie et une autre rue d'Anjou.



Tarifs chenil chiens errants



Forfait capture 50 € et de 15 € frais de pension par jour tarifs au 04/03/2024, applicable jusqu'à la prochaine délibération.

Après les fêtes

Donnez une seconde vie à votre sapin.

58 points de dépôt accessibles jusqu'au mercredi 15 janvier 2025.

À MOULIHERNE
 Carrefour de la Lune

Il sera broyé et valorisé en compost.

Seuls seront admis à la collecte les sapins naturels, totalement débarrassés de leurs décorations, sans pead, ni sac.

Renseignements auprès de votre mairie, ou au 02 41 50 44 67 (Kyrielle), ou sur www.sasmut-agglopoitou.fr

Kyrielle

Pour mieux respirer

NE BRÛLEZ PAS vos déchets verts



Arrêtez de vous enflammer !

Mise à jour 2021



www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

En Pays de la Loire Les effets de la pollution atmosphérique

La **qualité de l'air** a des **répercussions** principalement sur notre **santé** et sur l'**environnement**. Ces effets peuvent être immédiats ou à long terme (**affections respiratoires, maladies cardiovasculaires, cancers**, etc...)

Sans la pollution de l'air...

2350 décès* seraient retardés chaque année, et nous gagnerions **12 mois** d'espérance de vie.

Le plan de protection de l'atmosphère (PPA) Nantes - Saint-Nazaire et le plan régional santé environnement (PRSE) contiennent des objectifs d'amélioration de la qualité de l'air. Air Pays de la Loire (association agréée) supervise le réseau de surveillance régional et diffuse les alertes en cas de pic de pollution.

* Source Santé Publique France (21/06/2016)



Arrêtez de vous enflammer !

En région Pays de la Loire retrouvez plus d'information et d'outils pédagogiques sur :

www.airpl.org



Préfecture de la région
Pays de la Loire
www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr



ADEME
en Pays de la Loire
www.paysdelaloire.ademe.fr



Air Pays de la Loire
www.airpl.org



Agence régionale de santé
des Pays de la Loire
www.ars-paysdelaloire.sante.fr

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr



50 kg de
déchets verts brûlés
c'est*...

*émissions dans l'air de particules polluantes

...6000 km

parcours par une voiture
diesel récente (18400 km par
une voiture essence)

...3 mois

de chauffage d'un pavillon
avec une chaudière fioul

...plus de 100 trajets

aller-retour, selon
le véhicule, pour rejoindre
une déchèterie située à 20 km

Le brûlage à l'air libre
des déchets verts :

c'est interdit !



Article L541-21-1, II du code
de l'environnement depuis le 10/02/2020

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, le **brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants*** en quantité importante dont les particules, qui véhiculent des composés cancérogènes.

En outre, la **toxicité** des substances émises peut **être accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

L'**utilisation** et la **vente** d'équipements et d'incinérateurs de jardins est **interdite**.

Sanction

Brûler vos déchets verts vous expose à une **contravention de 750 euros** (art. R541-78, 14° du code de l'environnement).

L'entretien du jardin pour un particulier génère **des déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kilos** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9%** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'un **million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre. Cette combustion est **peu performante** et **pollue** d'autant plus que les végétaux sont humides.

(source ADEME)

www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Ne brûlez plus vos déchets verts,

valorisez les !

Le compostage domestique



Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes...pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !

Le broyage et le paillage



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce : la **tonte mulching**, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

La déchèterie



Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.

Plus de 360 déchèteries couvrent la région Pays de la Loire.

Mise à jour 2021

Si les arbres sont situés dans un Espace de Bois Classé (EBC) du Plan Local d'Urbanisme : En l'absence d'un plan simple de gestion agréé ou de soumission au régime forestier (forêts domaniales gérées par l'ONF) ou d'exceptions édictées par arrêté préfectoral (voir arrêté préfectoral du Maine-et-Loire ci-dessous), les coupes de bois et abattages d'arbres sont soumis à une déclaration préalable à déposer à la mairie (cerfa 13404-06) ainsi qu'à une autorisation préfectorale (cerfa 12530*03) à déposer à la DDT du département. Il va sans dire que le défrichement est interdit.

Afin de qualifier juridiquement l'opération (défrichement ou coupes de bois/abattages d'arbres), renseignez-vous auprès de la mairie surtout si le débardage emprunte les chemins communaux.

Partagez vos vacances
Devenez famille de vacances



Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans ! Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime :

- désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses,
- reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous
au 02 41 88 85 65, mail : afvdev.490@secours-catholique.org
Secours Catholique, 15 rue de Brissac, 49000 Angers.

- 1 - Faire votre pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- 2 - Créer un compte personnel sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés : <http://pre-demande-citoyens.gouv.fr> ou entrer vos identifiants via France Connect (<https://ma.citoyen.gouv.fr>, ameli.fr, l'Identité Numérique La Poste, MobileConnect et moi, ma.fr et AliCem).

Saisir votre état-civil et votre adresse.

- 3 - Noter le numéro de votre pré-demande.
- 4 - Contacter une des mairies éligibles de bornes biométriques ci-dessous :

 Mairie de Noyant 02 41 89 50 29	 Mairie de Baugé en Anjou rendez-vous en ligne sur le site www.baugeenanjou.fr	 Mairie de Beaufort en Anjou 02 41 79 74 60
 Mairie de Saumur Prendre rendez-vous en ligne sur le site www.ville-saumur.fr	 Mairie de Brain-sur-Allonnes Prendre rendez-vous en ligne sur le site www.brain-sur-allonnes.fr	

5- Rassembler les pièces justificatives :

- ✓ Copie intégrale de l'acte de naissance (Mairie du lieu de naissance) de moins de 3 mois
- ✓ Deux photos d'identité (norme document d'identité)
- ✓ Justificatif de domicile récent (Facture Orange, Fnedis, ...) de moins d'un an
- ✓ Attestation sur l'honneur pour personnes majeures hébergées + carte d'identité de la personne hébergé(e)
- ✓ Attestation sur l'honneur pour personnes mineures hébergées + carte d'identité de la personne hébergé(e)
- ✓ Ancienne carte d'identité
- ✓ En cas de divorce des parents : copie du jugement de divorce pour enfant ou autorisation de l'autre parent si pas de jugement + carte d'identité des parents.
- ✓ Si la demande est consécutive à une perte ou à un vol, fournir en plus une attestation de perte ou de vol et un timbre fiscal de 25€.

6 - Le jour du rendez-vous, présenter le numéro de votre pré-demande et déposer votre dossier puis procéder à la prise d'empreintes digitales.

7 - Attendre la confirmation de la mairie où vous avez déposé votre dossier pour venir retirer votre nouvelle carte d'identité.

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

ogalo
Mouliherne

LISTES DES SOLUTIONS DE MOBILITÉ DE VOTRE COMMUNE EN 2024-2025



- **Un service de transport en commun de proximité (TAD-Proximité)**

Sur votre commune, bénéficiez également du **TAD de proximité** qui vous permet de circuler sur la zone de Longueil-Jumelles, votre odé de proximité, pour le travail, les courses ou les loisirs. Pour obtenir le passage d'un véhicule, vous inscrire et réserver, contactez le service **TAD** au 02 41 61 12 88.



- **Le Transport pour Personnes à Mobilité Réduite (TPMR)**

Le TPMP s'adresse aux personnes dont le handicap ne leur permet pas d'utiliser soit de bonnes conditions les véhicules de transport public traditionnel. Le bénéficiaire est pris en charge à son compte. Ce service est assuré avec un véhicule adapté au handicapé, voir pour les conditions, inscriptions et réservations au 02 41 51 12 82



- La location longue durée de vélo à assistance électrique et musculaire (Ogalo – à vélo)

[illegible]

- La location longue durée de vélo à assistance électrique (Ogalo – en trottinette)

Oglo - en trottinette est un nouveau service de location longue durée de trottinettes électriques à partir de 1 mois à 2 mois renouvelable. Prenez rendez-vous vous et choisissez un contrat de location et repartez avec une trottinette. L'assurance et l'entretien sont inclus dans l'abonnement. Il est possible de fixer un rendez-vous selon les jours de préférences à l'agence Oglo (Saumur) ou à la maille Longue-Jumeilles.



- **La location longue durée de voiture sans permis (Ogalo – en voiture)**

Ogale - en voiture gilt un service de location de voitures pour des durées à l' mois, 3 mois et 1 an en moyenne. Les véhicules (norme ou diesel) sont tous **prioritairement** aux usagers jettant un contrat de travail ou d'un contrat d'apprentissage pour réaliser des projets concrets de travail.

- **L'autopartage (Ogalo – autopartage)**

Voiture d'essai (voiture d'essai) : un service de location de voitures électriques courte durée (moins de 3h à 24h) crée par la Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire. Tout le monde peut accéder au service à condition d'être titulaire du permis de conduire (comme ci-dessus) : il n'est pas nécessaire d'être résident de l'agglomération. Ce service est particulièrement intéressant pour ceux qui ont besoin d'une voiture ponctuellement.

- **Le covolturage (Ogalo – covolturage)**

Oggye-taveluange est une application pour les trajets (comme le travail, **Karaka** pour voyager) ou de transformer le voiture en un nouveau moyen de transport de la loi. Cela permet de mettre en relation les conducteurs et passagers afin qu'ils partagent leurs trajets quotidiens, en combinaison avec les transports en commun.

AGENCE OGALO

28, place de la Gare de Liot | 49400 SAUMUR

Tel : 02 41 51 11 87

Site : www.ogallo-sa.munivoldolain.fr

Lundi, mardi, jeudi | de 23h30 à 12h15 et de 14h à 18h00

Mercredi : de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h30
 Pendant les vacances scolaires, de 08h30 à 12h00

Pendant les vacances scolaires : 01 47 77 61 30

CONSIGNES DE TRI

RETROUVEZ LES DÉCHETS ACCEPTÉS ET REFUSÉS DANS L'APPLI KYRIELLE !

EMBALLAGES

...En vrac ou en sacs obligatoirement transparents dans votre bac.



PAPIERS



VERRE



BIODÉCHETS



ORDURES MÉNAGÈRES



GROS CARTONS



2025 CALENDRIER

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
Jeu 2	Mercredi 5	Mercredi 5	Mercredi 2
Mercredi 8	Mercredi 12	Mercredi 12	Mercredi 9
Mercredi 15	Mercredi 19	Mercredi 19	Mercredi 16
Mercredi 22	Mercredi 26	Mercredi 26	Jeu 24
Mercredi 29			Mercredi 30
MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
Mercredi 7	Mercredi 4	Mercredi 2	Mercredi 6
Mercredi 14	Jeu 12	Mercredi 9	Mercredi 13
Mercredi 21	Mercredi 18	Jeu 17	Mercredi 20
Mercredi 28	Mercredi 25	Mercredi 23	Mercredi 27
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
Mercredi 3	Mercredi 1	Mercredi 5	Mercredi 3
Mercredi 10	Mercredi 8	Jeu 13	Mercredi 10
Mercredi 17	Mercredi 15	Mercredi 19	Mercredi 17
Mercredi 24	Mercredi 22	Mercredi 26	Mercredi 24

1 Vous habitez...

Ⓐ BLOU | LA BRELLE-LES-PINS | MOULIHERNE
NEUILLÉ | S^T-PHILBERT-DU-PEUPLE

Ⓑ BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX | DOUÉ-LA-FONTAINE
ÉPIÉDES (UNIQUEMENT BIZAY) | S^T-MARTIN-DE-LA-
PLACE | VIVY

2 Votre jour de collecte est le

MERCREDI

3 Votre type de collecte

Grâce à la couleur figurant sur le calendrier, sortez le bac adéquat la veille au soir et rentrez-le une fois la collecte réalisée.



4 Jour férié = collecte reportée

Toutes les collectes sont décalées d'une journée à partir du jour férié et cela jusqu'au samedi. Ces reports de collecte sont notés en bleu dans le calendrier.



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Trions mieux ensemble !



ERREURS FRÉQUENTES

Lors de la collecte du bac emballages, les agents retrouvent encore trop de :

- Sacs noirs et opaques
- Produits d'hygiène à usage unique

Dans le bac ordures ménagères →

- Papier

Dans le point d'apport volontaire papiers →

- Objets en plastique
- Appareils électroniques
- Pièces métalliques
- Tuyaux d'arrosage

À la déchèterie →

- Déchets d'activités de soins à risques infectieux

Trouver un point de collecte sur www.dastrif.fr



OUTILS CONNECTÉS À VOTRE SERVICE

→ Localisez les points d'apport volontaire près de chez vous, retrouvez les consignes de tri, activez les notifications de collecte et faites vos démarches en ligne 24/24h sur notre site Internet ou sur l'appli mobile



Kyrielle / Saumur Agglopropreté
201 Boulevard Jean Moulin 49400 SAUMUR
02 41 50 44 67 / accueil@agglopropre49.fr
www.saumur-aggloproprete.fr



SAUMUR
VAL-DE-LOIRE
AGGLOMÉRATION



DÉCHÈTERIES

SAUMUR

(Le Clos Bonnet) - 60 rue du Tunnel

→ DU LUNDI AU SAMEDI de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

ST-LAMBERT-DES-LEVÉES

(Bellevue) Route du Vieux Vivy

→ DU LUNDI AU SAMEDI de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

→ DIMANCHE de 9h30 à 12h

MONTREUIL-BELLAY

(Champ de Liveau) Les Quints

→ LUNDI, MARDI, MERCREDI ET VENDREDI de 13h30 à 17h30

→ JEUDI de 9h à 12h

→ SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

ALLONNES

Rue St-Jean-des-Bois

→ LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI de 9h à 12h

→ MARDI ET SAMEDI de 13h30 à 17h30

VERNANTES

La Maladrerie

→ LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI de 13h30 à 17h30

→ SAMEDI de 9h à 12h

LONGUÉ-JUMELLES

Z.I. La Métairie

→ DU LUNDI AU SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

GENNES-VAL-DE-LOIRE

Z.A. des Sabotiers - Route de Doué

→ LUNDI ET VENDREDI de 13h30 à 17h30

→ MERCREDI ET SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

DOUÉ-EN-ANJOU

Z.I. La Saulaie - Rue des Fougerons

→ LUNDI, MARDI ET VENDREDI de 9h à 12h

→ JEUDI de 13h30 à 17h30

→ MERCREDI ET SAMEDI de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



IMPORTANT

→ Tout contenant ou contenu non conforme sera refusé.

→ Tout déchet en dehors du bac ne sera pas collecté.

→ Orientez les poignées des bacs côté rue pour faciliter la collecte par les agents.

→ Lavez votre bac régulièrement pour votre hygiène et celle des agents de collecte.

N° D'URGENCES

Sapeurs-pompiers 18
Centre antipoison 02 41 48 21 21
Gendarmerie 17

MAIRIE et AGENCE POSTALE

ouverture au public
02 41 67 09 00

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h15 à 17h15
Samedi de 9h00 à 12h00.
e-mail : mairie.mouliherne@wanadoo.fr
Site internet : www.mouliherne.fr
Levée du courrier : 14h30 en semaine et
11h30 le samedi

ÉCOLE PUBLIQUE POMME DE REINETTE

02 41 67 08 76

Directrice : Mme Cécile LEBLED
2 allée des écoliers

CANTINE

Mme Sonia HEURTIN

02 41 51 84 45

1 rue d'Anjou

OSTÉOPATHE

M. Benjamin LAUVRAY

06 89 46 52 46

Du lundi au mercredi de 8h00 à 21h00.
(Urgence dimanche soir : 19h).
8 rue d'Anjou

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme Josiane GOURON

02 41 51 59 79

14 route de la Vente

Mme Christelle LEGUY

02 41 59 08 64

23 route de la Petite Pelouse

COMMERÇANTS

Alimentation Générale
VIVECO

Nathalie PERCEVAULT

09 83 61 13 35

Ouvert le lundi de 7h30 à 13h00
et de 15h00 à 19h00
du mardi au samedi de 8h00 à 13h00
et de 15h00 à 19h00
le dimanche de 9h00 à 12h30
2 rue de Touraine
Viveco2@bbox.fr

Bar Restaurant

« Le Relais Saint Germain »

Hélène NAU et Victorien BROSSARD

02 41 40 83 97

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 6h45 à 21h30
Mercredi de 6h45 à 14h30
Samedi et dimanche de 7h00 à 21h30
26 rue des Moulins

Café Restaurant

« Le Bar du Centre »

Frédérique DESBOIS

02 41 67 97 91

12 rue des Moulins

Salon de coiffure

« Legend'Hair »

Valérie LEGENDRE

02 41 67 07 07

Ouvert le mardi et mercredi
de 9h00 à 19h00
le jeudi de 9h00 à 18h30,
le vendredi de 9h00 à 20h00
et le samedi de 8h00 à 13h00
Fermé le Lundi
2 place de la Riverolle

Beyl'La Pizza

06 76 14 72 95

Tous les jeudis de 17h15 à 22h00
Place du Champ de Foire

Boucherie Ambulante

« Deboever »

02 41 82 76 03

Tous les vendredis de 8h30 à 9h30
Place des Anciens Combattants

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

Les Déroutinières

02 41 67 97 00

Sylviane MICHAUD

E-mail : michaud.sylviane@wanadoo.fr

L'étable et le logis de Lucette

02 41 67 09 46 / 06 85 84 51 19

Alain et Agnès BOURDIN

Site internet : www.letabledelucette.fr

Camping La Fortinerie

02 41 40 82 36

Tinia et Julian BENELL

Site internet : https://campinglafortinerie.com

Le Chant d'Oiseau

02 41 67 09 78

Stuart BRADLEY

Site internet : http://www.loire-gites.com

Les Vieux Auberts

02 41 52 79 58

Simon et Jackie REEVES

Site internet : http://lesvieuxauberts.com

36 rue du Val

0044 7855 893 738

Andrew PLANTE

E-mail : 36rueduval@gmail.com

La Joyeuse Cousinade

07 82 17 86 44

Cécile CRÉPIN

Site internet : http://www.lajoyeuscousinade.com

Le Cèdre de Monnaie

06 45 25 01 28

La conciergerie Angevine

Les Fourneaux

06 49 28 57 00

Anaïs ROUSSELET ROBIN

La Patauderie

AirBnB

journoud59@aol.com

Claudine BORDAGE

06 78 05 87 48

AirBnB

Le Verdelet

Gîtes des Pechers

06 17 61 51 77

Éric SOREAU

350 route du Chouanay

ARTISANS

Menuiserie

Patrick BUSSON

02 41 67 09 64

90 route des Coquetières

E-mail : eurl-busson@orange.fr

Couverture

Pascal CHEVALLIER

06 36 53 58 18

453 chemin des Marionnettes

E-mail : pascalchevallier@orange.fr

ENTREPRISES

Travaux Agricoles

Christophe LIGER

02 41 67 84 53

175 route du Bournais

Travaux Publics

Luc DURAND SA

02 41 67 07 67

Le Toucheau

Scierie, exploitation forestière

SARL Scierie LAURENT

02 41 67 09 03

75 route de la Pérauderie

Terreau, Écorces, Terre

SARL POTIN

06 74 76 38 75

3 rue de Touraine

Transport Express

Brian COURSE

06 16 91 33 51

28 résidence Catherine de Médicis

Débouillage Rééducation

Garde à domicile

LHC - Lois HORSES et CIE

06 51 53 61 70

E.D.M.I. Édition Logiciel Calcul

Charpente

William BOURDIN

06 10 28 83 30

Tartinables BIO - paniers garnis

L'Atelier d'Emile

Arnaud SIMON

07 86 32 38 79

AUTO-

ENTREPRENEURS

Plomberie, Chauffage, électricité

Rémy NOURISSON

06 01 99 88 39

11 rue des Moulins

Service Nettoyage Vitrierie

Vitro Clean

Dylan ESCOS

06 37 56 30 87

dylanescos5@gmail.com

Brocanteur Achat-Vente

Frédéric MESNIER

06 84 23 59 91

broc.fred@orange.fr

Magnétiseur, Énergéticien

(humains et animaux),

Conseiller Bien-Être

Purification de l'eau (AMILO)

Alain COUET

02 41 67 09 64 / 06 45 39 83 28

242 chemin du Profond de Vaux

Location matériel de réception

L.M FESTIV'

06 34 09 34 79

Stan79872@gmail.com

Accompagnement d'enfants

porteurs de handicap,

polyhandicap et d'autisme

Ensemble Pour Votre Enfant

(éducation spécialisée à domicile)

Sonia FOUCHER

06 29 95 28 21

Site internet : fouchersonia.wixsite.com

E-mail : soni.fouch@gmail.com

Conseiller en immobilier

indépendant de Propriétés

privées.com

Yannick PERCHERON

07 43 01 31 24

y.percheron@proprietes-privées.com

Ateliers Petit enfance et concerts

Famille, Réveil et songes

06 78 71 17 18

Comportementaliste Animalier

BEA - Bien-être Animal

Béatrice MARGALÉ

06 62 16 21 06

EXPLOITATIONS

AGRICOLES

Polyculture, production de

semences, œufs bio et légumes bio

SCEA Bourdin Père & Fils

02 41 67 09 46

Alain & Arnaud BOURDIN

2973 route de Mouliherne à Vernantes

Arboriculture fruitière

EARL des Granges

06 86 73 02 84

SCEA SEEDS JDD

06 67 09 10 67

30 route de la Petite Bodinière

Élevage Caprin

EARL des Pins

02 41 67 89 66

Loïc et Angélique DOUAIRE

632 route de la Vente

Élevage bovin, production de

semences et œufs bio

GAEC Le Tertre

02 41 52 89 40

Stéphane et Fabrice CANTIN

112 route du Tertre

Héliciculture

SCEA l'Escargot de Mouliherne

02 41 53 38 74

Nathalie et Arnaud LENUD

494 route de la Vente

Pépinière

Luc GENNETAY

02 41 51 52 32

275 route de Plaisance

John WORRALL

02 41 67 89 43

1133 route de Mouliherne à Noyant

Production laitière bio et œufs bio

GAEC de la Chenellerie

06 81 57 96 35

Morgan et Laurent FERTE

101 route de la Chenellerie

Production laitière, culture de

semences sous abris

GAEC CONNEBUERE

02 41 89 17 33

Yannick MOUTAULT

EARL La Clèterie

02 41 67 94 27 / 06 68 08 10 67

Dany LUSSON

La Clèterie

Grandes Cultures de semences sous abris

Freddy BRAULT

858 route de la Buinerie

EXPLOITATIONS DE FORÊTS

Vincent et Nicolas POUSSIN

02 41 67 84 34

Les Petites Vallées

ÉLEVAGE DE CHEVAUX DE COURSE

HARAS DU PATIS

M. SLATTERY

Le Grand Patis

TAXIS

Taxi - transport de malade assis

René Taxi - RPSP

06 13 60 67 10

René POUESSEL

MOULIHERNE

Email : rene.pouessel@sfr.fr

PAROISSE

Sainte Marie et Saint Jean du Lathan

02 41 52 10 28

32, place de l'église

49160 LONGUÉ-JUMELLES

DÉCHÈTERIES

VERNANTES

02 41 50 44 67

La Maladrie (Kyrielle)

49390 VERNANTES

Lundi, mercredi et vendredi :

13h30 à 17h30

Samedi : 9h00 à 12h00

LONGUÉ

02 41 50 44 67

Zone Industrielle la Métairie (Kyrielle)

49160 LONGUÉ-JUMELLES

Du lundi au samedi :

9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

ASSISTANTES SOCIALES

Mme AUFRAÏ & M. BOUSSEAU

02 41 21 51 00 sur rendez-vous

Numéro unique département -

Standard téléphonique (permanences

mardi, mercredi matin et jeudi après-midi)

11 rue du Pont Poiroux

49160 LONGUÉ-JUMELLES

RELAIS ASSISTANTE MATERNELLE

Maison de la Petite Enfance

02 41 50 40 23 / 06 77 73 91 07

1 rue de la Guiberderie

49160 LONGUÉ-JUMELLES

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

02 41 52 75 52

1 rue de la Guiberderie

49160 LONGUÉ-JUMELLES

E-mail : multiaccueilloirelongue@wanadoo.fr

MAISONS ASSISTANTE MATERNELLE

Établissements privés

Au paradis des bouts d'choux

06 33 41 92 25 / 06 81 18 37 92

39 rue Racine

49160 LONGUÉ-JUMELLES

E-mail : auparadisdesboutsdchoux@gmail.com

MULTI ACCUEIL

La Maison des Lutins

02 41 52 56 57

55 rue de Vernol

49390 VERNANTES

E-mail : multiaccueilvernantes@orange.fr

CENTRES DE LOISIRS

VERNANTES

Les petites souris

02 41 38 67 23 / 06 42 15 61 07

E-mail : acm.vernantes@famillesrurales.org

LONGUÉ

Carabistouilles

02 41 40 34 71 / 06 73 52 11 39

E-mail : acm.longue@famillesrurales.org

SIVU LOIRE-LONGUÉ

02 41 03 39 93

1, Place du Général Leclerc

49160 LONGUÉ-JUMELLES

E-mail : sivu-aline@loire-longue.fr

SERVICE DE GESTION COMPTABLE

02 41 83 57 70

8 rue Saint Louis

Centre des finances publiques

49417 SAUMUR Cedex

SDIF (Impôts Fonciers) et SIE (Impôts des Entreprises)

02 41 83 57 00

8 rue Saint Louis

Centre des finances publiques

49417 SAUMUR Cedex

SAUMUR AGGLOPROPRETÉ KYRIELLE - ORDURES MÉNAGÈRES

02 41 50 44 67

201 Boulevard Jean Moulin

49400 SAUMUR

E-mail : accueil@agglopropre49.fr

SERVICE DE L'EAU

Assainissement Collectif

02 53 93 50 93

Eaux Saumur Val de Loire Régie

Assainissement Non Collectif

02 41 40 15 18

SPANC

VIDANGE FOSSE SEPTIQUE/ BAC A GRAINES DÉBOUCHAGE CANALISATION - INSPECTION CAMÉRA

SARL Ludo assainissement

06 74 74 26 97

www.ludo-assainissement.fr

contact@ludo-assainissement.fr

AGGLOBUS

02 41 51 11 87

28 Place de la gare de l'État

49400 SAUMUR

Site internet : www.agglobus.fr

SERVICE DROIT DU SOL URBANISME

02 41 03 39 91 / 02 41 03 39 92

Place Leclerc

49160 LONGUÉ-JUMELLES

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

de 14h00 à 18h00

Annuaire Moulihernais & Numéros utiles

CONCILIATEUR DE JUSTICE

02 41 52 10 70

Mairie de Longué-Jumelles

3^{ème} mardi de 14h30 à 16h00 sans rdv

SOUS-PRÉFECTURE

02 41 81 83 83

33 rue Beaurepaire

49400 SAUMUR

Ouvert du lundi au jeudi

de 8h45 à 11h45 et de 13h15 à 16h30

Fermeture vendredi toute la journée

OFFICE DE TOURISME SAUMUROIS

02 41 40 20 60

8 bis quai Carnot

CS 54032

49415 SAUMUR



RESTO DU CŒUR

LONGUÉ

06 64 25 71 99

Place du Champ de Foire

BAUGÉ-EN-ANJOU

06 48 51 23 32

18 chemin de Rancan (près de l'hôpital)

MISSION LOCALE

02 41 38 23 45

12 rue du Pont Poiroux

49160 LONGUÉ-JUMELLES

Sur rendez-vous

CLIC SAUMUR

02 41 83 22 20

11 rue de Rouen

49400 SAUMUR

ADMR VERNANTES

Les Genêts d'Or

02 52 21 02 73

1 rue Saumuroise

49390 VERNANTES

E-mail : genet-or@asso.fede49.admr.org

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Mme Sylvaine AUBERGEON

06 74 75 61 56

SANTÉ LOIRE VALLÉE DE L'AUTHION

02 41 52 16 47

Le service de soins infirmiers à domicile (S.S.I.A.D.)

L'équipe spécialisée Alzheimer (E.S.A)

rue du docteur Jean Rabilloud

49160 LONGUÉ-JUMELLES

E-mail : longue@anjouaccompagnement.fr

SOLUTIV EMPLOI

02 41 52 11 88

Association intermédiaire.

Mise à disposition de personnel pour les particuliers, associations, collectivités et entreprises.

accueil@solutivemploi.fr

Dans leur ferme familiale hélicicole à Mouliherne, Nathalie et Arnaud LENUD réalisent l'élevage, la production naturelle et la transformation d'escargots. Au roquefort, au beurre tomate-basilic et à la bourguignonne, retrouvez tous leurs produits de terroir, des escargots élevés et transformés en Anjou.



Retrouvez-les directement à la ferme du lundi au vendredi de 14h à 19h.

494 route des Ventes - 49390 Mouliherne - Tél : 06 07 43 25 03

Mail : escargotsdemouliherne@gmail.com

www.escargot-demouliherne.fr



L'atelier d'Emile est une exploitation familiale productrice de légumes bio et fabricante de bons tartinables. Vous pouvez retrouver nos tartinables tout au long de l'année au Vivéco de Mouliherne mais aussi à la Godaiserie à Mouliherne le vendredi de 16h à 19h.



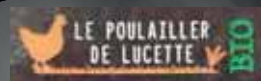
L'atelier d'Emile

Arnaud BOURDIN

06 47 36 61 16

Arnaud SIMON

07 86 32 38 79



Rillettes & Terrines de poule

Alain Bourdin - 06 85 84 51 19

Arnaud Bourdin - 06 47 36 61 16

gaec.bourdinpetf@orange.fr

www.lepoulaillerdelucette.fr

Producteur fermier

Gaëc Bourdin Père et Fils

La Godaiserie

2973 route de Mouliherne à Vernantes

49390 Mouliherne

Les chèvres de Loïc et Angélique

EARL des Pins à Mouliherne

La production y est en partie transformée sur place en yaourts, fromage blanc, riz au lait vendus à la boutique de l'exploitation (le mercredi de 17h à 19h30 et le samedi matin de 9h30 à 12h30) et aussi dans plusieurs petits magasins (ex : vivéco de Mouliherne) et plus récemment au www.driveboisdanjou.fr



Prochainement l'élevage aura la certification LFE (laiterie familiale engagée) qui garantit que les animaux bénéficieront de conditions de vie respectueuses (espace de vie suffisant, sortie à l'extérieur, mode de vie respectant le cycle des chèvres...).

Retrouvez également les pommes, poires, jus de pommes et jus pétillants directement à l'exploitation,

EARL des Granges

Cette exploitation certifiée Vergers écoresponsable est dirigée par Nicolas HERVÉ

et Dimitri MOTHASIS

06 42 45 78 74

06 83 28 97 31



Calendrier 2025

Janvier

10 JANVIER

Vœux du Maire - Salle de sport

23 JANVIER

Assemblée générale - Club de l'amitié
Salle des Loisirs

Février

9 FÉVRIER

Assemblée générale - Cercle Saint René
au siège - 6 place de l'Église

16 FÉVRIER

Super Loto - Amicale des Sapeurs-Pompiers
Salle de sport

14 FÉVRIER

Assemblée générale - Union National des
Anciens Combattants - Salle des Loisirs

20 FÉVRIER

Rassemblement avec le Guédeniau
Club de l'amitié - Salle des Loisirs

22 FÉVRIER

Assemblée générale et repas des bénévoles
Comité des Fêtes - Salle de sport

Mars

7, 8, 14, 15, 16 MARS

Séance théâtrale

Le Moulin à paroles - Salle des Loisirs

20 MARS

Concours de belote à la mêlée
Club de l'amitié - Salle des Loisirs

21, 22 MARS

Séance théâtrale - Le Moulin à paroles
Salle des Loisirs

22 MARS

Tournoi de tennis de table
Club Omnisport Moulihernais - Salle de sport

23, 28, 29 MARS

Séance théâtrale - Le Moulin à paroles
Salle des Loisirs

Avril

5 AVRIL

Loto - APE - Salle de sport

23 AVRIL

Concours de belote régionale
Club de l'amitié - Salle des Loisirs

27 AVRIL

Chasse aux œufs - APE

26 AVRIL

Tournoi de badminton
Club Omnisport Moulihernais - Salle de sport

Mai

8 MAI

Repas des Aînés - Salle des Loisirs

15 MAI

Loto - Club de l'amitié - Salle des Loisirs

25 MAI

Mouliherne Sixties - APPM
Place Émile Delétang

Juin

5 JUIN

50 ans du
Club de l'amitié
Salle des Loisirs

14 JUIN

La Grande Tablée
La Louisière

28 JUIN

Fête de l'école - APE

Calendrier 2025

Juillet

4, 25 JUILLET
Le Val du Monde

12 JUILLET
Pique-nique - ACRR
La Louisière

13 JUILLET
Soirée Estivale et Feu d'Artifice
La Louisière



Août

8, 22 AOÛT
Le Val du Monde



Septembre

12, 13, 14 SEPTEMBRE
Endurance Équestre
La Louisière

24 SEPTEMBRE
Concours de belote Régionale
Club de l'amitié
Salle des Loisirs



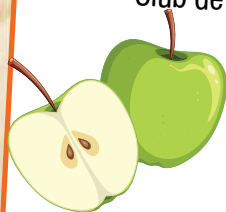
Octobre

16 OCTOBRE

Concours de belote à la mêlée
Club de l'amitié - Salle des Loisirs

18, 19 OCTOBRE

53^{ème} Foire aux Pommes,
Vide-greniers
Comité des fêtes - Le bourg



Novembre

6 NOVEMBRE

Repas
Club de l'amitié
Salle des Loisirs

7 NOVEMBRE

Assemblée générale - ACRR
Salle des Loisirs

20 NOVEMBRE

Loto - Club de l'amitié
Salle des Loisirs



Décembre

5 DÉCEMBRE

Commémoration
Union Nationale des Anciens Combattants

7 DÉCEMBRE

Repas et randonnée
ACRR - Salle des Loisirs

7 DÉCEMBRE

Marché de Noël
Comité des fêtes
Salle de sport

11 DÉCEMBRE

Repas de Noël
Club de l'amitié
Salle des Loisirs

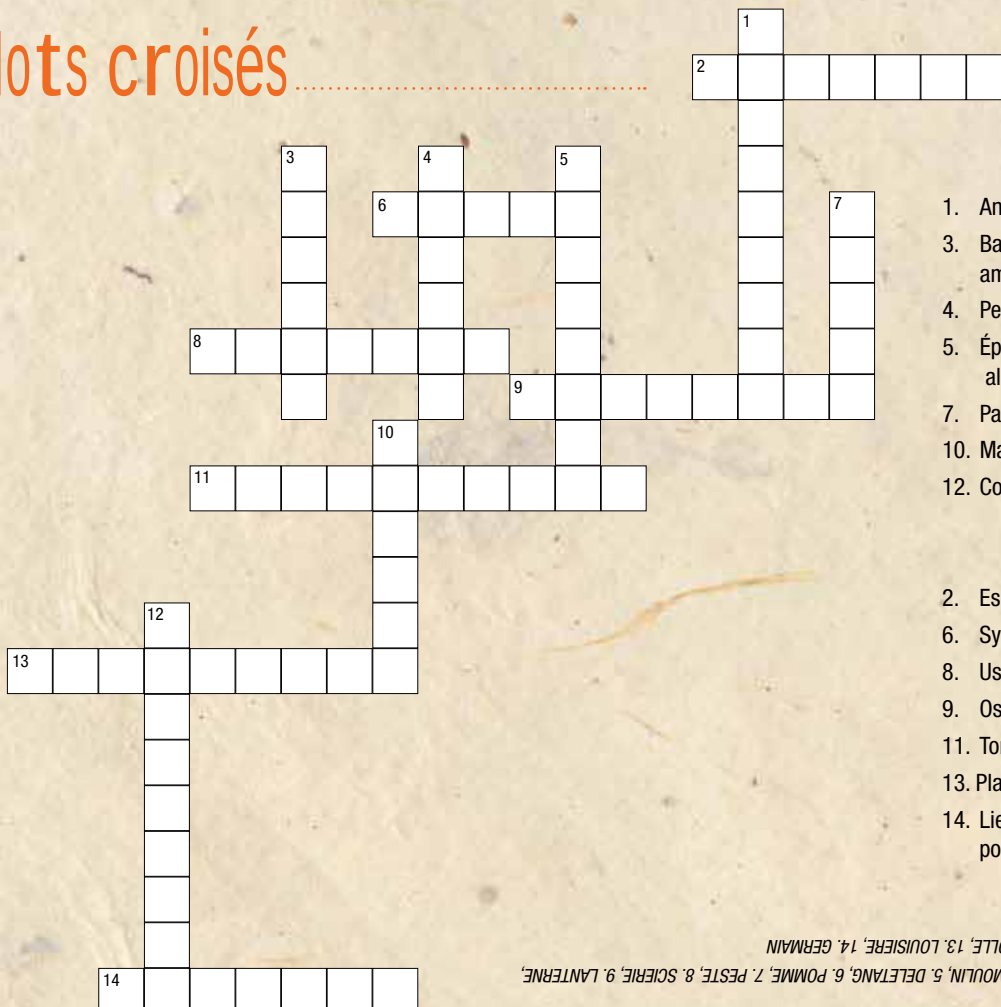


Les employés municipaux



Debout : Céline BOUDIA, service école, cantine et garderie, Sonia HEURTIN, service cantine, Ludovic BOUILLEAU et Stéphane PERCEVAULT, service technique
Assis : Élise ROUSIÈRE, Atsem, garderie, Mélanie CHEVET, service école, cantine et garderie, Marion BRESTEAU et Karine COSNEAU, service administratif.

Mots croisés



Vertical

1. Ancien maire et médecin de village
3. Bassin public alimenté en eau aménagé pour rincer le linge
4. Peut être à vent
5. Époux déportés pendant l'occupation allemande
7. Pandémie sur la commune en 1348
10. Manoir inscrit monument historique
12. Cours d'eau traversant Mouliherne

Horizontal

2. Espace naturel à Mouliherne
6. Symbole d'une célèbre foire
8. Usine où l'on coupe du bois
9. Ossuaire présent au cimetière
11. Tombeau à l'intérieur de l'église
13. Plan d'eau communal
14. Lieu de culte à Mouliherne portant le nom d'un Saint

Réponses : 1. COUTURIER, 2. MONNAIE, 3. LAVOIR, 4. MOULIN, 5. DELETANG, 6. POMME, 7. PESTE, 8. SCIERIE, 9. LANTERNE, 10. TOUCHÉ, 11. SARCOPHAGE, 12. RIVEROLLE, 13. LOUISIÈRE, 14. GERMAIN



*félicitations
à toute la troupe
pour cette
récompense*

Photo prise lors de représentation au théâtre
du Dôme de Saumur
le vendredi 6 septembre 2024